

Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs







Ce rapport d'activités présente les actions et projets portés par la communauté de communes depuis sa création en 2017, sous la présidence de Jean-Sébastien Halliez, puis sous la mienne.

Certains projets étaient en réflexion ou en cours de réalisation au sein des 3 anciennes communautés de communes, d'autres ont été créés par la nouvelle collectivité. 5 années ont été nécessaires, face à la complexité des procédures liées à la fusion, pour harmoniser les compétences et les actions sur notre territoire.

Nous avons eu également à subir au cours de ces dernières années la crise sanitaire, puis socioéconomique et maintenant énergétique.

Malgré ces difficultés, la nouvelle communauté de communes n'a pas relâché ses efforts pour avancer, soutenir et accompagner tous les acteurs de notre territoire : l'objectif, toujours, faciliter et améliorer la vie dans notre Morvan et donner envie d'y rester ou d'y venir.

Notre territoire est fragile, certes, mais dispose de nombreux atouts :

- Des lieux qui résonnent à l'échelle régionale et nationale (Château-Chinon, les Grands Lacs, Bibracte, le Chalaux, Bazoches, le Saut de Gouloux...);
- Un territoire attractif : environ 40% de résidents secondaires, 1^{er} site naturel de fréquentation touristique de Bourgogne ;
- Des potentiels économiques à fort développement : agriculture, forêt, tourisme, services, sapins de Noël, commerces, télétravail, économie sociale et solidaire...;
- Un tissu associatif culturel et sportif dense et dynamique ;
- Un cadre de vie exceptionnel : un environnement préservé, des paysages diversifiés marqueurs d'une histoire spécifique.

Il nous appartient de nous appuyer sur ces atouts pour relever les défis suivants :

- Maintenir et développer les services essentiels à la population en matière de santé et de social;
- Communiquer et travailler sur les atouts du Morvan (développement des activités de pleine nature, aménagements des lacs...), pour favoriser le sentiment d'appartenance des habitants et attirer touristes, entreprises et nouveaux arrivants;
- Soutenir le développement des entreprises existantes et l'accueil de porteurs de projets extérieurs au territoire pour maintenir notre activité économique ;
- Revitaliser les centres-bourgs pour redonner envie aux habitants de s'investir ;
- Préserver la qualité environnementale de notre territoire.

Tout en continuant ses efforts en matière d'optimisation des recettes et de rationalisation des dépenses, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a donc poursuivi une politique d'investissement forte ces 5 dernières années et continuera d'actionner de nombreux leviers en matière de développement économique, touristique, agricole, social et culturel tout en relevant les défis environnementaux. Vous pourrez le découvrir au fil de ce document.

Bonne lecture! René Blanchot

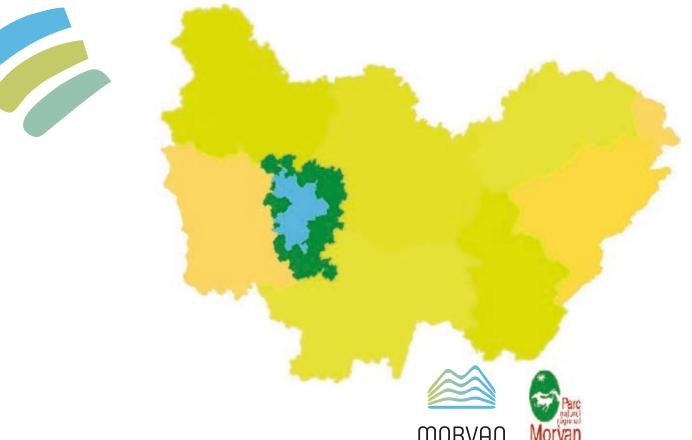
SOMMAIRE

Un territoire, une identité forte Le conseil communautaire	р6 р8
Le budget	p 10
Les agents	p 12
ÉCONOMIE, AGRICULTURE ET NUMÉRIQUE	
Accompagnement des entreprises et porteurs de projets	p 16
Accompagnement en immobilier d'entreprise	p 18
Les zones d'activités de Lormes, Chaligny et le Pôle Lamartine	p 19
Un plan de relance exceptionnel	p 20
La boulangerie de Dun-les-Places.	p 22
Création d'un multiservices à Saint-Martin-du-Puy Projet de café-gîte-épicerie associatif à Saint-Brisson	p 23 p 24
Réfection de la toiture de l'Auberge du Crescent à Marigny-L'Eglise	p 25
Le café-restaurant du Saut de Gouloux	p 26
La Mission numérique et le télécentre à Lormes	p 27
Arrivée des conseillers numériques France Services	p 28
Projet Très Haut Débit	p 29
Lancement du Projet d'Alimentation Locale	р 30
Sapins de Noël du Morvan	p 31
TOURISME	
Les missions de l'office de tourisme	p 34
Essayez la Nièvre	p 36
AMÉNAGEMENT	
Le lac de Chaumeçon	p 40
Le lac de Saint-Agnan	р 4 0 р 41
Le lac des Settons	p 42
Le lac de Pannecière	p 44
Aménagement du site de Préperny	p 45
Villages du Futur et Petites Villes de Demain	р 46
La voirie	p 47
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET SPORT	
Entretien, balisage et promotion des chemins de randonnée	p 50
Le spot de Breuil	p 51
Morvan Trail et Morvan Gravel	p 52
Le gymnase de Montsauche-Les Settons	p 53

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs Des partenariats pour animer le territoire Inventons un espace partagé dans l'ancien tribunal de Château-Chinon Les subventions aux associations Le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique Le musée des écoles de hameau Le mémorial de Dun-les-Places Les Chemins de mémoire La Cité Muséale de Château-Chinon Le CLAP d'Ouroux-en-Morvan	p 56 p 58 p 59 p 60 p 61 p 62 p 63 p 64 p 65 p 66 p 67
ENFANCE ET JEUNESSE	
Mise en place d'un parcours pédagogique pour les élèves des Grands Lacs. Les lycéens impliqués dans des projets d'envergure pour le territoire Soutien aux établissements primaires et secondaires du territoire La carte découvertes jeunes Nager dans les Grands Lacs du Morvan	p 70 p 71 p 72 p 73 p 74
SOCIAL	
Financement et coordination des Centres sociaux Partenariat avec la Mission Locale Nivernais Morvan Aménagement du patio du Centre social des Grands Lacs du Morvan Création d'une micro-crèche, Relai Petite Enfance et accueil de loisirs à Lormes Participation financière au projet TZCLD Le chantier d'insertion	p 78 p 79 p 80 p 81 p 82 p 83
SANTÉ	
Un réseau de professionnels au service de la santé dans le Bazois- Morvan	p 86 p 88 p 89
MOBILITÉ	
Le transport scolaire Le transport à la demande	p 92 p 93
ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS	
Gestion des déchets Service Public d'Assainissement Non Collectif	р 96 р 99





UN TERRITOIRE UNE IDENTITÉ FORTE

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est née le 1^{er} janvier 2017 à la suite de la loi NOTRe. Elle est le fruit de la fusion de trois anciennes collectivités : les communautés de communes des Portes du Morvan, des Grands Lacs du Morvan et du Haut-Morvan.

Espace de grande qualité environnementale et de paysages remarquables, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est située dans le département de la Nièvre, au centre de la Bourgogne et en plein cœur du Parc naturel régional du Morvan.

LES COMPÉTENCES

La communauté de communes est dotée de compétences fixées notamment par la loi.

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique et touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (déléguée au Parc du Morvan)
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement non collectif

Autres compétences :

- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale (notamment en lien avec les 3 centres sociaux)
- Réseaux et services de communication électronique (délégué à Nièvre numérique)
- Santé
- Actions culturelles et sportives
- Organisation de la mobilité

CHIFFRES CLÉS



34 communes



12 780 habitants



13 habitants au km² de densité moyenne



1 identité commune forte qui nous rassemble : celle du Morvan.

LE PROJET DE TERRITOIRE

C'est un document stratégique et politique qui définit un projet et qui donne un horizon commun à tous. Il prend en compte les particularités locales et en cultive l'esprit communal, premier cadre de vie de l'habitant auquel il est attaché. Les 3 piliers du projet de territoire de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs sont :

- Le bien-vivre : faire de ce cadre de vie d'exception un atout en encourageant la pratique d'un grand nombre d'activités de loisirs et en favorisant un rythme de vie qui répond aux nouvelles attentes de vie plus saine.
- L'attractivité : développer et mettre en avant les atouts du territoire pour conserver un bon niveau de services pour ses habitants et attirer de nouvelles populations.
- La préservation de l'environnement : trouver l'équilibre entre la pratique d'activités, la construction, la rentabilité économique et la préservation des écosystèmes et des paysages pour un développement du territoire à long terme.

LES COMMUNES MEMBRES

Saint-André-en Alligny-en-Morvan Arleuf Bazoches Marigny-l'Egl Blismes **Empury** Brassy Chalaux int-Agnar Château-Chinon Campagne Château-Chinon Ville Dun-les-Places Chatin Lormes Chaumard Saint-Brisso Corancv Brassy Dommartin **Dun-les-Places** Gouloux **Empury** Alligny-en-Morvan Fâchin Gien-sur-Cure Ouroux-en-Morvan Glux-en-Glenne Gouloux Moux-en-Morvan Lavault-de-Frétoy Montigny-en-Morvan Lormes Marigny-l'Église Montigny-en-Morvan Montsauche-Les Settons Lavault-de-Frétoy Moux-en-Morvan Onlav Ouroux-en-Morvan Château-Chinon (Ville) Planchez Château-Chinon (Campagne) Saint-Agnan Arleuf Saint-André-en-Morvan Saint-Brisson Saint-Léger-de-Fougeret Saint-Hilaire-en-Morvan Fáchin Saint-Léger-de-Fougeret Saint-Martin-du-Puy Saint-Péreuse Glux-en-Glenn



Le conseil communautaire est l'organe qui est chargé de gérer les affaires de la communauté de communes ; il est composé de 50 élus issus des 34 communes de la collectivité (il y a entre 1 et 7 élus par commune, en fonction du nombre d'habitants).

Il gère toutes les questions qui ne sont pas déléguées au bureau communautaire et au Président (vote du budget, engagement des grands projets, etc.).

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2020 - 2026

ALLIGNY-EN-MORVAN

Marie-Christine GROSCHE Christine PIN

ARLEUF

Jean-Luc BLANDIN Brigitte DUVERNOY

BAZOCHES

Jean-Marie PAUTRAT

BLISMES

Marc PERRIN

BRASSY

Jean-Sébastien HALLIEZ Emmanuel RABEUX

CHALAUX

Patrice GRIMARDIAS

CHÂTEAU-CHINON CAMPAGNE

Brigitte GAUDRY Serge DUSSAULE

CHÂTEAU-CHINON VILLE

Chantal-Marie MALUS
Laurent SOULLARD
Yasemin DOGAN-KUKUK
André BUTTIGHOFFER
Sandrine BONDOUX
Jean-Max GLORIFET
Sylvain MATHIEU

CHATIN

Eric JUSSIERE

CHAUMARD

Jean-Pierre BILLARD

CORANCY

Martine DAOUST

DOMMARTIN

Fabienne PETITRENAUD

DUN-LES-PLACES

Daniel GONTHIER

EMPURY

Patrick LOISY

FÂCHIN

Marc BONNOT

GIEN-SUR-CURE

Laurent COTTIN

GLUX-EN-GLENNE

René BLANCHOT

Gouloux

Christiane GADREY

LAVAULT-DE-FRÉTOY

Denise FOUCAULT

LORMES

Fabien BAZIN Andrée LUTREAU Christian PAUL Danièle PERROT

MARIGNY-L'EGLISE

Philippe DAUVERGNE

MONTIGNY-EN-MORVAN

Eric GALLOIS

MONTSAUCHE-LES SETTONS

Marie LECLERCQ Jean-Pierre GIRARD

MOUX-EN-MORVAN

Pascal RATEAU Christian LETEURTRE

ONLAY

Daniel MARTIN

OUROUX-EN-MORVAN

Florence BERLO Patrice JOLY

PLANCHEZ

Laurent LIBRERO

SAINT-AGNAN

Georges FLECQ

SAINT-ANDRÉ-EN-MORVAN

Daniel GRANGER

SAINT-BRISSON

Michel GOBILLON

SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

Abel MOURA

SAINT-LÉGER-DE-FOUGERET

Bernard DETILLEUX

SAINT-MARTIN-DU-PUY

Jean-Luc VIEREN

SAINT-PÉREUSE

Chantal BERNIER



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le 17 juillet 2020 à Arleuf, le conseil communautaire a élu René BLANCHOT Président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs pour les 6 années à venir. Il succède à Jean-Sébastien HALLIEZ.

Le Président a souhaité confier à chacun et chacune des 6 Vice-Présidents et aux 6 autres membres du bureau communautaire des missions ayant pour objectif le développement du territoire et la bonne gestion des services publics.

Le bureau a reçu délégation du conseil communautaire pour se prononcer sur les projets inférieurs à 25 000 €. l'attribution des aides aux entreprises, des subventions aux associations, etc.



PRÉSIDENT René BLANCHOT



1er VICE-PRÉSIDENT Fabien BAZIN Economie et attractivité. Numérique



2ème VICE-PRÉSIDENTE Marie-Christine GROSCHE Tourisme



3ème VICE-PRÉSIDENT Daniel MARTIN Activités de pleine nature, Culture, Sport, Vie associative



4ème VICE-PRÉSIDENT Jean-Luc VIEREN Voirie, Travaux des Portes du Morvan



5^{ème} VICE-PRÉSIDENTE Marie LECLERCO Action sociale, Habitat, Mobilité



6ème VICE-PRÉSIDENTE Martine DAOUST Education, Santé et Finances



MEMBRE DU BUREAU Marc BONNOT Forêt



MEMBRE DU BUREAU Patrice GRIMARDIAS Environnement et gestion des déchets des Portes du Morvan, Chantiers d'insertion, SPANC



MEMBRE DU BUREAU Brigitte GAUDRY Emprunts et subventions, Travaux du Haut Morvan



MEMBRE DU BUREAU Denise FOUCAULT Environnement et gestion des déchets du Haut Morvan



MEMBRE DU BUREAU Chantal-Marie MALUS



Jean-Pierre GIRARD Environnement et gestion des déchets et travaux des Grands Lacs du Morvan



MEMBRE DU BUREAU Patrice JOLY Agriculture, Economie et attractivité des Grands Lacs du Morvan



LE BUDGET

Face à la complexité des procédures liées à la fusion, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs mène à bien un processus d'harmonisation des compétences sur son territoire et met en place des procédures et modalités budgétaires et de gestion qu'elle approfondit chaque année depuis 2017.

Tout en continuant ses efforts en matière d'optimisation des recettes et de rationalisation des dépenses, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs poursuit une politique d'investissement pour maintenir les services pour ses habitants et attirer de nouvelles populations.

LA COLLECTIVITÉ INVESTIT FORTEMENT POUR SON TERRITOIRE.

En effet, pour assurer un niveau de services suffisant pour la population en compensation du désengagement de l'Etat et pour compenser l'insuffisance d'investissements privés nécessaires au développement du territoire, la collectivité est dans l'obligation de prendre en charge un niveau d'investissement important sur cette intercommunalité, classée parmi les plus pauvres de France.

Cet investissement permettant de développer et pérenniser les services pour les besoins des habitants mais également d'attirer de nouvelles populations est une nécessité. La commande publique permet également de maintenir et de créer des emplois dans les entreprises du territoire.

L'investissement local est un levier important du développement rural. A cette fin, l'équipe d'ingénierie de la collectivité est à la recherche constante de financements extérieurs afin d'optimiser les montages financiers des opérations d'investissement.



La dette par habitant s'élève à **514 euros** au 1^{er} janvier 2022



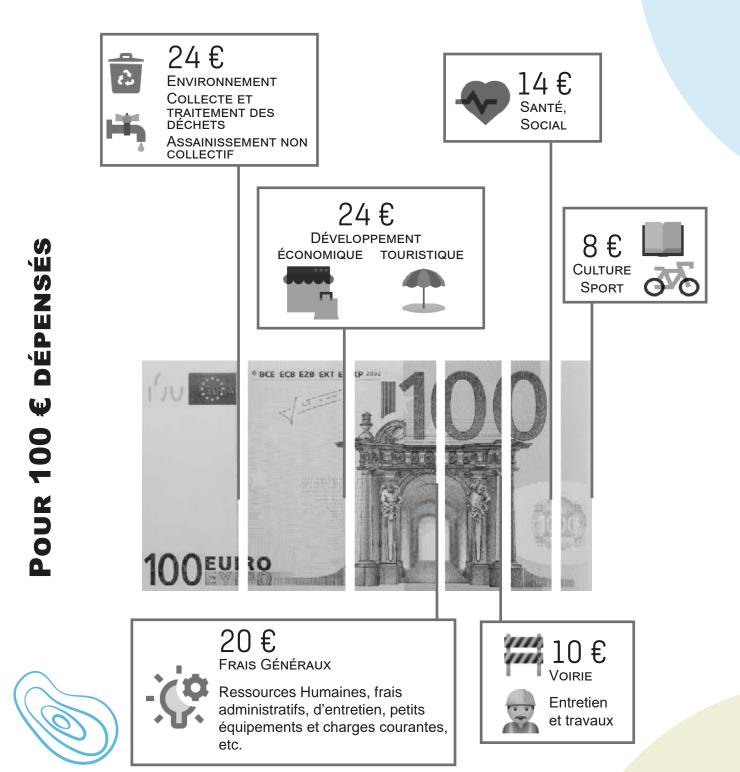
16 667 000 euros
le budget annuel de la
communauté de communes (fonctionnement
+ investissement)



Répartition des recettes de fonctionnement :

48%: taxes locales
(taxe foncière bâtie et
non bâtie, impôts sur
les entreprises) et taxe
de séjour (payée par les
touristes lors de leur séjour)
22%: taxe et redevance sur
les ordures ménagères
11%: dotations de l'Etat et
autres organismes
8%: loyers, prestations,
boutiques et redevances
7%: recettes diverses
3%: amortissements

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN MOYENNE DEPUIS 2017



CHIFFRES CLÉS EN 2021



14 288 mandats et titres (factures et recettes)

ont été traités par les services de la communauté de communes en 2021. En fonction de sa nature, chaque traitement prend de quelques minutes à quelques heures.



LES AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour exercer ses compétences et développer ses projets, la communauté de communes s'appuie sur 76 agents répartis sur le territoire, principalement sur 3 pôles : Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon où se trouve le siège de la collectivité.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les agents des services techniques de la communauté de communes sont chargés de la mise en oeuvre de nombreuses compétences: gestion des déchets, du patrimoine de la collectivité, de la voirie ou encore de l'assainissement non collectif.

Les services techniques sont les agents les plus nombreux de la collectivité : ils sont plus de 40 dont une dizaine en chantier d'insertion.

LE DEVELOPPEMENT

Les 19 agents du pôle développement travaillent quotidiennement à la réalisation des projets portés sur le territoire dans les domaines de la citoyenneté, du tourisme, de la culture, du développement économique...

Montage de dossiers de subvention, accompagnement des communes, des associations, des entreprises et des porteurs de projets, ils participent à la réalisation des objectifs définis dans le projet de territoire.

Le service compte un agent en charge de la communication (gestion du site internet, des réseaux sociaux, rédaction de divers supports à destination des habitants, élus et agents).

Les agents de l'office de tourisme sont également intégrés au pôle développement.

CHIFFRES CLÉS



76 agents



Répartis sur 3 pôles Château-Chinon Lormes Montsauche-Les Settons



1 vocation : fournir un service public de qualité

L'ACCUEIL ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les 3 agents d'accueil (2 à Château-Chinon et 1 à Lormes) sont en charge du standard téléphonique, de l'accueil et de la gestion du public, ainsi que de la gestion de tous les courriers reçus et envoyés.

Les agents des services administratifs sont essentiels pour faire tourner la grosse machine qu'est la communauté de communes.

Direction

La Direction assure, en lien avec les élus, la coordination générale des services pour la mise en oeuvre des projets de la collectivité.

Marchés publics

La communauté de communes est soumise aux règles des marchés publics. Au-delà d'un certain seuil, la procédure est complexe et suit de nombreuses étapes : concertation avec les services, rédaction du cahier des charges et des pièces financières, rédaction des pièces administratives, saisie des éléments sur la plateforme de dématérialisation, réponses aux questions des candidats, vérification de la complétude des candidatures, négociation, analyse des offres, notification des marchés, suivi financier des marchés, rédaction des procèsverbaux de réception ou d'admission, etc.

Le service juridique

C'est ce service qui suit les contentieux de la communauté de communes et qui rédige les différents actes et baux (une centaine par an). Le service est également à la disposition des agents et des communes qui le sollicitent pour diverses questions juridiques.

Gestion des assemblées

Le service organise et coordonne les conseils et bureaux communautaires, il est également en charge de la rédaction des délibérations prises par ces organes.

Ressources Humaines

Le service RH gère la situation des 76 agents employés par la communauté de communes (fonctionnaires ou contractuels): recrutement, gestion de la paye, de la carrière, contrats, avenants, arrêts, frais de déplacement, etc. Le service est également en charge de la préparation des bulletins relatifs à l'indemnisation des élus. C'est à ce service que revient l'organisation des réunions du comité technique.

Assurances

Gestion des 4 polices d'assurances de la collectivité (responsabilité civile, dommages aux biens, flotte automobile, cybersécurité) et des éventuels sinistres.

CHIFFRES CLÉS EN 2021

ACCUEIL



Près de 7 000 appels gérés par les agents d'accueil



Plus de 4 500 personnes accueillies au siège à Château-Chinon

SERVICE JURIDIQUE



environ 150 sollicitations pour des conseils juridiques émanant des services et des communes

GESTION DES ASSEMBLÉES



6 conseils communautaires 7 bureaux 360 délibérations

RESSOURCES HUMAINES



Rédaction de 203 arrêtés, contrats ou avenants et gestion administrative de 76 agents sous 4 statuts différents.

BUDGET



14 288 mandats et titres







ÉCONOMIE AGRICULTURE ET NUMERIQUE





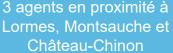
ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET PORTEURS DE PROJETS

Le service économie de la communauté de communes est composé de 3 agents situés à Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon pour conserver une proximité avec le territoire.

Parmi leurs missions, ils proposent un accompagnement aux entreprises et porteurs de projets. Leur rôle est de conseiller les porteurs aux différents stades de leur projet : de la simple idée à la réalisation. Ils peuvent orienter sur la méthodologie à adopter, fournir des contacts utiles ou encore proposer des pistes de financement.

Le service économie est également en charge de guider les cédants dans la vente de leur entreprise en leur proposant une méthodologie qui a fait ses preuves. Le service dispose d'une base de données des locaux commerciaux à vendre et/ ou à louer ainsi que du foncier disponible sur la communauté de communes.

Le service économie est également un interlocuteur privilégié des communes en leur apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage dans la construction de leurs projets structurants. Le service a notamment accompagné la création d'un gîte à Arleuf, d'un restaurant à Montigny-en-Morvan, d'une épicerie à Chaumard ou encore l'agrandissement du garage d'Ouroux-en-Morvan.





197 porteurs de projets accueillis entre 2019 et 2021



38 créations d'entreprises enregistrées entre 2019 et 2021



communes concernées



UN TRAVAIL PARTENARIAL

Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des porteurs de projet et des entreprises, la communauté de communes a signé une convention avec la BGE Nièvre-Yonne (ex-Boutique de Gestion). Les entrepreneurs et porteurs de projets du territoire peuvent être accompagnés gratuitement par la BGE pour :

- La construction de leur projet : stratégie, étude de marché, conseils juridiques, soutenabilité financière, mobilisation des ressources techniques et financières, etc...
- La formation : la BGE propose des formations aux entrepreneurs et porteurs de projet portant sur tous les aspects de la gestion d'entreprise,
- L'appui au démarrage et au développement de l'entreprise.

La BGE Nièvre-Yonne assure des permanences régulières sur le territoire à Château-Chinon et Lormes pour garantir un service de proximité.

Pour l'accompagnement des porteurs de projets, la communauté de communes a noué de nombreux partenariats :

- l'Adie qui finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité.
- Initiative Nièvre qui est un réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise,
- les consulaires.

DES ANIMATIONS PARTENARIALES EN LIEN AVEC LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES PROFESSIONNELS

Pour répondre aux problématiques de recrutement dans certains secteurs, le service économie de la communauté de communes a organisé en partenariat avec différents acteurs des job dating avec pour thématiques : métiers de l'hôtellerie-restauration et sapins de Noël. Toujours sur ces deux thématiques, des ciné-rencontres ont été organisés avec WebTV doc, les jeunes de la Mission Locale, la Fabrique emploi et Territoires, Pôle Emploi et l'Association Française du Sapin de Noël Naturel.

Pour améliorer la visibilité sur internet des commerçants et artisans, la communauté de communes s'est associée en 2019 à l'association des commerçants et artisans « Oh ! Morvan » pour proposer 4 ateliers et donner ainsi les clés à ces professionnels et leur permettre de s'adapter aux nouveaux modes de consommation. Cet accompagnement des commerçants et artisans a été rendu possible grâce à la participation du Pays Nivernais Morvan, de la Mission numérique, de la CMA et de la CCI de la Nièvre.

OCMACS: DES AIDES DIRECTES POUR LES ENTREPRISES

Entre 2018 et 2020 se sont succédées deux Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural. Cet outil d'accompagnement des artisans et commerçants via des subventions à l'investissement, a permis de consolider et de développer le commerce et l'artisanat de proximité en subventionnant des investissements permettant une amélioration de l'offre commerciale, des conditions de travail, de la sécurité des locaux ou encore de la maîtrise des consommations énergétiques. Des opération collectives ont également été menées dont la charte sur les enseignes et la mise en valeur des boutiques sur les Grands Lacs du Morvan.

Entre 2018 et fin 2019, 228 856 € de subventions à destination des commerçants et artisans du territoire ont pu être débloquées grâce à ce dispositif dont 21 004 € de la communauté de communes, 108 306 € du FISAC (Etat) et 99 956 € de la Région Bourgogne-Franche Comté. Ce dispositif s'est arrêté sur décision de l'Etat



ACCOMPAGNEMENT EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Chaque année, la communauté de communes apporte un cofinancement à la Région sur des projets économiques portés par des privés ou des communes.

12 projets portés par des privés ou des collectivités ont ainsi reçu une subvention de la communauté de communes :

- Acquisition de chalets pour le camping municipal de Planchez
- Aménagement du domaine de Chaligny à Saint-Hilaireen-Morvan
- Extension du Garage auto à Ouroux-en-Morvan
- Création d'Ici Morvan à Lormes
- Création du Vélo rail à Château-Chinon Campagne
- Aide à la création d'une usine d'aliments du bétail à Arleuf
- Création d'un gîte de groupe municipal à Planchez
- Aménagement du Camping du midi à Montsauche-Les Settons
- Travaux pour la SCI des deux lacs à Planchez
- Création d'aménagements touristiques par la SARL du Domaine des Grands Lacs à Montsauche-Les Settons
- Création d'un local de stockage par la SAS Naudet à Planchez
- Création d'un multiservices à Chaumard

Soit 49 000 € de subventions de la communauté de communes permettant de débloquer des subventions de la Région pouvant aller jusqu'à 150 000 € par projet. Le montant total de ces projets s'élève à 5 462 530 €.

CHIFFRES CLÉS



12 projets économiques et touristiques soutenus



8 000 € d'enveloppe moyenne par an entre 2017 et 2022.



communes concernées



LES ZONES D'ACTIVITÉS DE LORMES, CHALIGNY ET LE PÔLE LAMARTINE

LA ZA DE LORMES

La ZA de Lormes a été acquise par la communauté de communes des Portes du Morvan en 1997, laquelle y a construit un bâtiment relais accueillant une menuiserie sur une parcelle de 1 580 m².

En 2022, les deux derniers lots sont en cours de vente, le premier de 2 164 m² à une entreprise de pompes funèbres et le second de 2 737 m² à une entreprise de rénovation.

LA ZA DE CHALIGNY À SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

La ZA de Chaligny (9 lots) a été acquise par la communauté de communes du Haut-Morvan en 1991 puis complétée de parcelles (5 lots) en 2009. 7 lots ont été vendus notamment à la SCI Planchot (5 947 m²), au Gourmet du Morvan (2 451 m²) et à un pisciniste (2 321 m²).

En 2022, un lot est en cours de vente et il reste 1 lot de 2 530 m² à la vente.

LE POLE LAMARTINE

Le pôle Lamartine est un bâtiment industriel de 9 500 m² situé à Château-Chinon Ville qui accueillait auparavant l'usine DIM. Il a été acquis par la CCHM en 2008. Un bâtiment d'environ 1 400 m² a été vendu en 2011 à l'entreprise Evrard. La CCHM a procédé à la réhabilitation de plusieurs locaux pour l'installation d'entreprises : le local Emmaüs, Angie's burger, l'auto-école Jordan's, les Terrines du Morvan et le Chantier d'insertion.

Depuis 2017, la CCMSGL a procédé à la vente d'un local de 1 711 m² à la SCI Diderot, a mis à disposition un local de 95 m² pour le stockage d'éléments du musée du costume, un parking à Radio Morvan et louera prochainement un local d'une superficie de 350 m² pour les réserves du Musée de Bibracte.

D'importantes superficies restent encore disponibles pour de futurs projets portés par des structures publiques ou des entreprises.



UN PLAN DE RELANCE EXCEPTIONNEL

Pour accompagner ses entreprises face à la crise sanitaire liée à la COVID 19, la communauté de communes a voté un plan de relance exceptionnel qui lui a permis de mettre en place un arsenal d'appuis et de dispositifs d'aides économiques afin d'aider les entreprises en difficulté et de soutenir la reprise ou le développement d'activités économiques sur le territoire.

UNE MISE EN ŒUVRE MINUTIEUSE

La mise en œuvre de ce plan de relance a été le fruit d'un travail minutieux.

Les agents de développement se sont mobilisés pendant le confinement pour appeler près de 1 000 entreprises du territoire afin de faire un point sur leur situation et d'établir un premier diagnostic.

S'en est suivi un travail important de la part des élus qui se sont rassemblés en commission pour établir des règlements d'intervention qui soient les plus efficaces et équitables possibles.

Une fois toutes les entreprises averties, l'examen des demandes par la Chambre des métiers sur leur pertinence, les dossiers déposés, le bureau communautaire a étudié chaque demande au regard du règlement pour attribuer ces aides qui ont été votées systématiquement à l'unanimité puis présentées à l'ensemble des élus municipaux.

DES AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ MAIS ÉGALEMENT DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT

Ce dispositif a permis de débloquer 180 aides financées par la communauté de communes et la Région. Comme l'indique la carte cicontre, les aides ont été octroyées à des entreprises sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les communes de Château-Chinon et Lormes sont celles qui ont le plus bénéficié des aides au loyer et à l'acquisition de matériel eu égard à leur nombre d'entreprises et d'habitants. En toute logique, les communes autour des lacs sont celles qui ont le plus bénéficié du fonds d'urgence tourisme.

Ce plan de relance est un choix fort et ambitieux qu'ont fait les élus de la communauté de communes pour le développement du territoire. Il permet de maintenir et soutenir le tissu économique qui offre des emplois et de nombreux services de proximité aux habitants et aux visiteurs.

CHIFFRES CLÉS





655 888 euros actions et subventions de la CCMSGL 100 659 euros par la Région



1 vidéo réalisée pour la réouverture des restaurants, vue plus de 100 000 fois



communes concernées

LES AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

* RBFC : Région Bourgogne-Franche-Comté / CCMSGL : Communauté de Communes 介 Morvan Sommets et Grands Lacs Saint-André **FONDS D'URGENCE** en-Morvan **TOURISME AVEC LA RÉGION** Aide à la trésorerie des entreprises Bazoches Mərigny-Eylise 37 ENTREPRISES AIDÉES ① ①介 Empury 160 000 € D'AIDES RBFC* Saint-Mortindu-Puy Chalaux Saint-Agnar **FONDS DE SOLIDARITÉ** 11食 **TERRITORIALE AVEC LA RÉGION** 8 (1) (3) Dun-les-Places Fonds en prévision des faillites à hauteur de Lormes 1 500 € par entreprise 1 (1) (1) **{1**} Saint-Brisson **8**翰 Brassy 3 ENTREPRISES AIDÉES Œ 2 4 500 € D'AIDES RBFC* 1 2 **FONDS D'URGENCE** Gauloux 3 🅸 **EVENEMENTIEL** (1)2 🗘 💶 Montsaucha-AVEC LA RÉGION es Settons Alligny-en-Morvac 1)(1) 2 Aide à la trésorerie des entreprises **5 1** 4 2 Ouroux-en-Marvan 1 ENTREPRISE AIDÉE **3 \$** Moux-en-Morvan 5 000 € D'AIDES RBFC* \mathbf{O} **⟨5⟩ ⟨**0⟩ **3** 1 **2**} 1 **(2) 2** Montigny- Chaumard AIDE AUX LOYERS an-Morvan 🛊 🗘 Gien Planchez Subvention pour les entreprises justifiant de SUF (3) difficultés 1 1 Cure **2** 🚯 Blismes Corancy 50 ENTREPRISES AIDÉES Lavault-de Châtin Fretoy 79 369 € D'AIDES CCMSGL* 19 (3) Dommartin PRÊT À TAUX 0 AVEC LA RÉGION Château-Chinon [ville] Saint-Hilaire- 12 🏠 **4 1** Ce fonds a permis d'accorder des prêts sans garantie et à taux 0 aux petites entreprises fortement impactées par la crise sanitaire Saint-Pérausa 1 2 Château-Chinon 1 (1) 5 ENTREPRISES AIDÉES [campagne] Arlauf 3 0 53 000 € DE PRÊT ACCORDÉS RBFC, CCMSGL* Saint-Légerda-Fougarat Fachin LES AIDES AU DÉVELOPPEMENT DES 1 Onlay Clux en

ENTREPRISES



AIDE AUX TRAVAUX

Ce fonds a permis de verser des subventions pour soutenir les travaux relatifs à l'immobilier des entreprises

22 ENTREPRISES AIDÉES

112 793 € D'AIDES CCMSGL*

AIDE À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL AVEC LA RÉGION

Glenne

1) 1

Ce fonds a permis de verser des subventions pour soutenir les dépenses d'investissement des entreprises et soutenir la trésorerie des entreprises impactées par la Covid-19

57 ENTREPRISES AIDÉES

1

434 287 € D'AIDES CCMSGL ET RBFC*

AIDE AU CLASSEMENT DES HOTELS

L'office de tourisme a accompagné les hôtels souhaitant obtenir un classement et certifier la qualité de leurs prestations

2 ENTREPRISES AIDÉES

510 € D'AIDES CCMSGL*



LA BOULANGERIE DE DUN-LES-PLACES

Après deux ans sans boulangerie, les habitants de Dun-les-Places ont pu retrouver ce service dans leur village en 2015 grâce aux travaux de rénovation engagés par la communauté de communes des Portes du Morvan.

Depuis, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a investi dans un nouveau four à pain en 2019, puis rénové le logement situé au 1^{er} étage pour accueillir de nouveaux boulangers en 2021. La commune est quant à elle propriétaire du matériel de la boulangerie.

La boulangerie a été reprise en 2021, puis en 2022. Le commerce est attractif et répond à une demande de services de proximité pour les habitants.

CHIFFRES CLÉS



60 500 € de travaux réalisés dans le logement et l'installation du four



18 candidatures reçues pour la reprise de la boulangerie





CRÉATION D'UN **MULTISERVICES À SAINT-**MARTIN-DU-PUY

Pour accompagner le développement du bourg de Saint-Martin-du-Puy et répondre aux besoins des habitants, des nouveaux arrivants, des salariés des entreprises implantées sur la commune et des touristes, la communauté de communes a porté le projet de création d'un multiservices, en lien avec la municipalité.

Ce projet a été porté par la communauté de communes et soutenu par la Mairie de Saint Martin du Puy, l'Etat, l'Europe, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Pays Nivernais Morvan.

Dans le cadre de la création de bâtiments-relais, la communauté de communes a acté que ces opérations pourraient être lancées si leur modèle économique était équilibré, c'est-à-dire si les loyers permettaient de couvrir les annuités d'emprunts. C'est dans ce cadre qu'il a été acté que la commune de Saint Martin du Puy apporterait une contribution financière annuelle égale à la différence entre les annuités d'emprunts relatifs aux travaux et les loyers payés par le gérant à la communauté de communes.





170 m² comprenant un atelier boulangerie, une boutique et un espace brasserie



Montant global des travaux 622 927 €

Etat : 249 771 € Autofinancement : 197 650 € Région (contrat de Pays) : 149 256 € LEADER : 26 250 €







PROJET DE CAFÉ-GÎTE-ÉPICERIE ASSOCIATIF À SAINT-BRISSON

Depuis une quinzaine d'années, le bourg de Saint-Brisson est privé de commerce. Pour conforter et développer l'attractivité du village, la communauté de communes porte aujourd'hui le projet de création du café-gîte-épicerie initié par l'association Bougeons à Saint-Brisson dans un bâtiment emblématique au cœur du bourg. Elle finance les travaux avec le soutien de nombreux partenaires institutionnels.

L'ouverture de cet établissement, qui sera géré par l'Association Bougeons à Saint-Brisson, permettra de répondre à de nombreux défis : apporter des services de proximité et un lieu d'animations aux habitants, créer du lien entre le siège du Parc du Morvan et le centre bourg, redonner vie à la place du village, poursuivre la stratégie d'attractivité économique et favoriser l'accueil de nouvelles populations sur le territoire, réinvestir les locaux vacants avec un fort engagement écologique.

Depuis le 1er octobre 2021, la communauté de communes est officiellement propriétaire des murs. Les travaux commencent début 2023 et l'ouverture est prévue en 2024.

Tout comme la commune de Saint-Martin-du-Puy pour son multiservices, la commune de Saint-Brisson apportera une contribution financière au projet pour que le modèle économique soit équilibré.



des services de proximité 1 gîte d'étape

1 logement

Plan de financement (2022) Montant global 976 482 €

Etat : 256 052 €
Autofinancement : 325 500 €
Région : 295 500 €
FEADER : 230 000 €
SIEEEN : 13 130 €
CD58 : 20 000 €





RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'AUBERGE DU CRESCENT À MARIGNY-L'ÉGLISE

Aménagée par la communauté de communes des Portes du Morvan afin de maintenir un commerce et des services pour les habitants de Marigny-L'Eglise, l'Auberge du Crescent a vu sa toiture entièrement rénovée par la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs en 2020.

Les services proposés par les gérants de cette adresse, en plus de la restauration, sont les suivants : bar, épicerie, relais poste, gaz et gîte d'étape.

L'Auberge du Crescent, située à Marigny-L'Eglise, est propriété de la commune qui a signé avec la communauté de communes un bail emphytéotique qui court jusqu'en 2033.

CHIFFRES CLÉS



1 toiture entièrement réféctionnée



Montant global des travaux : 26 099 € autofinancés







LE CAFÉ RESTAURANT DU SAUT DE GOULOUX

Le restaurant, un logement indépendant et le site paysager aménagé autour, avaient été inaugurés en 2011 par la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan et le Département de la Nièvre misant sur cette nouvelle installation pour doper la fréquentation du site.

Le restaurant est géré par un privé à la suite de la signature d'un bail commercial avec la communauté de communes. Les 20% d'autofinancement sur un investissement initial de 790 000 € étant couverts par les loyers du restaurant et du logement, le budget Saut de Gouloux est à l'équilibre depuis 2017.

La communauté de communes est également en charge de l'entretien des toilettes sèches sur le site.

Un éco-compteur confirme l'attractivité du site qui est passé de 35 000 visiteurs avant les aménagements à 80 800 en 2020, ce qui fait du Saut de Gouloux le premier Sentier Nature du département.

De nouveaux travaux d'aménagement paysager sur le cheminement qui descend à la cascade seront réalisés pour la saison 2023.





Saut de Gouloux





LA MISSION NUMÉRIQUE ET LE TÉLÉCENTRE À LORMES

La Mission numérique est une association créée par le Pays Nivernais Morvan en 2003. Elle a pour but d'expliquer aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités tous les usages des technologies numériques. Cela peut être l'utilisation de logiciels, la découverte et l'utilisation des réseaux sociaux ou la création graphique numérique.

La Mission numérique met à disposition du public un FabLab (atelier de fabrication numérique) qui permet, avec l'aide d'un animateur, la conception, la réalisation et la fabrication de presque tout et dans des matériaux très variés. Un partenariat avec la section bois du lycée des métiers François Mitterrand va également permettre prochainement le développement d'un tel outil sur Château-Chinon.

Elle est accueillie au sein d'un bâtiment, propriété de la commune de Lormes et mis à disposition de la communauté de communes via un bail emphytéotique. L'ancienne communauté de communes des Portes du Morvan avait ainsi réaménagé l'ensemble des locaux à destination de la Mission numérique.

La communauté de communes a également créé un télécentre composé de 12 bureaux individuels et d'espaces collectifs (salles de réunion et de visioconférence) au sein de ce même ensemble immobilier pouvant accueillir des télétravailleurs ou des entreprises de manière ponctuelle ou durable. La gestion en est confiée à la Mission numérique.

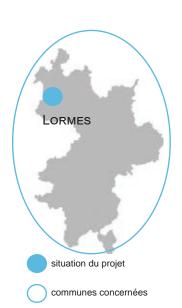
Depuis la création de la nouvelle communauté de communes, des travaux d'entretien sont régulièrement réalisés : travaux de toiture pour un montant de 31 047 € en 2017, travaux de chauffage et d'électricité en 2022, etc.

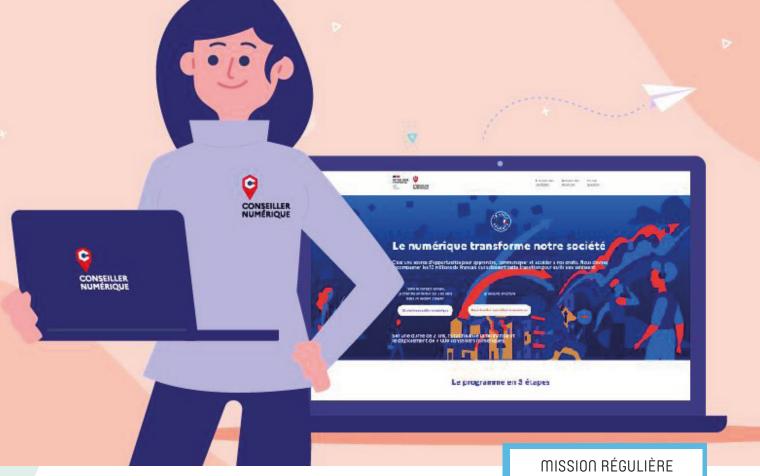


CHIFFRES CLÉS



1 bâtiment accueillant la Mission numérique 1 FabLab 1 télécentre avec 12 bureaux





ARRIVÉE DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Depuis le mois de septembre 2021, le département de la Nièvre et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs proposent à tous, les services de deux conseillers numériques pour accompagner les usagers, notamment dans leurs démarches administratives.

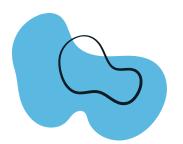
Les restrictions liées à la crise sanitaire montrent avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile. Des courses par internet à la télémédecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique traversent plus facilement cette période difficile.

Le Conseil départemental de la Nièvre a donc souhaité rapprocher le numérique du quotidien des usagers et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services », et ainsi bénéficier du soutien de l'Etat dans sa démarche.

Pour prendre RDV:

- appeler au 06 45 78 61 56
- ou envoyer un mail à :

adeline.courault@nivernaismorvan.net

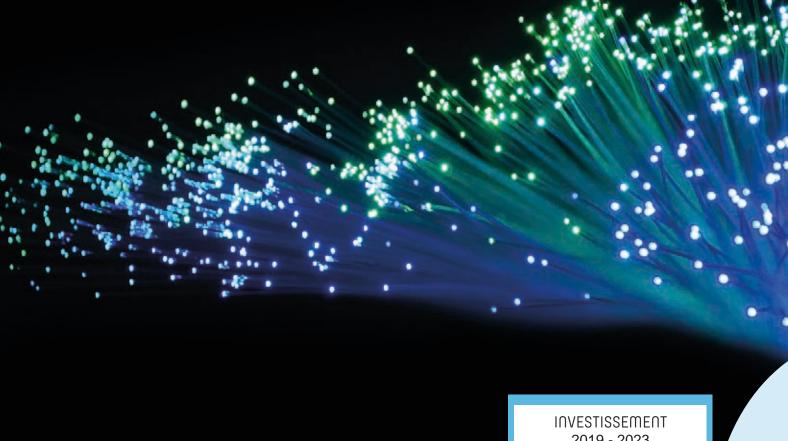


Lancement du projet 2021



2 conseillers numériques France Services disponibles pour les habitants, financés par l'Etat, le Département et la communauté de communes





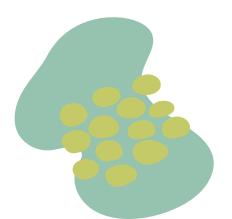
PROJET TRÈS HAUT DÉBIT

La communauté de communes a adhéré en 2019 au syndicat Nièvre Numérique afin de participer au projet très haut débit qui prévoyait l'installation de 49 091 prises dans le département dont 2 879 sur le territoire intercommunal.

Le coût du déploiement public correspondant au projet Nièvre Très Haut Débit était estimé à 62 900 000 € HT avec une nécessaire participation des communauté de communes d'environ un cinquième du financement prévisionnel global du projet. La participation financière de la communauté de communes à verser à Nièvre numérique est de 834 910 €.

L'intégralité du territoire devrait être couvert par la fibre à l'horizon 2023 par les deux opérateurs Nièvre numérique et SFR Fibre via Xp Fibre.

L'arrivée de la Fibre participera à accroître l'attractivité du territoire et favorisera l'installation de nouveaux habitants et nouvelles entreprises grâce au développement du télétravail.



2019 - 2023



834 910 € participation de la CCMSGL



2 879 prises sur le territoire



communes concernées



LANCEMENT DU PROJET D'ALIMENTATION LOCALE

Depuis 2022, la communauté de communes a élargi son champ d'activités en investissant sur les questions agricoles qui constituent un enjeu important pour notre territoire et notre pays.

Comment favoriser la transmission des exploitations, accueillir de nouveaux paysans, s'engager dans les adaptations au changement climatique, améliorer l'approvisionnement en proximité, notamment dans la restauration collective, renforcer la rentabilité de nos exploitations en prenant en compte les enjeux climatiques, autant de questions dont les réponses passent bien évidemment par les politiques publiques nationales et européennes mais aussi par les filières qui structurent nos productions.

Il existe néanmoins des marges de manœuvres locales.

C'est la raison pour laquelle la communauté de communes a décidé de travailler sur la mise en œuvre d'un projet d'alimentation locale. Sont invités à y travailler tous ceux qui y trouvent ou y ont un intérêt ; c'est-à-dire les producteurs , les consommateurs, gestionnaires de la restauration collective...

Parmis les premières actions concrètes réalisées en 2022 :

- La participation au Festival Alimenterre avec la co-organisation de 6 projections de films à Saint-André-en-Morvan, Lormes (x2), Château-Chinon, Dun-les-Places et Planchez.
- Une réflexion globale autour des cantines avec l'accompagnement à la mise en place des cantines à 1€, l'accompagnement pour l'obtention de subventions pour aménager les cantines, un travail avec les cantiniers pour améliorer la qualité des repas, etc.
- La création de 3 groupes de travail thématiques sur la restauration collective, l'autonomie des exploitations agricoles et les fonciers agricoles.

MISSION RÉGULIÈRE

Lancement du projet 2021 Recrutement de l'animatrice

CHIFFRES CLÉS



1 agent dédié



4 chantiers à mener



() communes concernées





SAPINS DE NOËL DU MORVAN

Le sapin de Noël est une richesse économique importante pour le Morvan. De plus, la qualité du sapin de Noël du Morvan offre une belle vitrine nationale qui permet de promouvoir tout le territoire.

UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR SÉCURISER DES SALARIÉS

Après plus d'un an de travail, de concert avec France Active Bourgogne et la communauté de communes, le groupement d'employeurs « sapins de Noël morvandiaux » a été constitué en juin 2021. Il est composé de 6 producteurs qui se sont associés pour constituer une équipe de 3 à 4 salariés mutualisés pour assurer les travaux sur l'année. Grâce à ce groupement, les producteurs se prémunissent contre la pénurie de main d'œuvre et les salariés bénéficient d'un contrat stable et à temps complet.

UNE IGP POUR VALORISER UN SAVOIR-FAIRE

Depuis 2019, une vingtaine de producteurs, à l'initiative de l'AFSNN (Association Française du Sapin de Noël Naturel) et avec l'appui d'Excellence Végétale, de la communauté de communes et de nombreux partenaires, travaille à l'élaboration d'un cahier des charges pour créer une IGP « Sapin de Noël du Morvan ».

L'attribution de cette IGP, très stricte, permettrait de valoriser l'excellence morvandelle et les producteurs qui ont fait des efforts considérables ces dernières années pour promouvoir des techniques alternatives et abandonner quasiment complètement les insecticides et fongicides de synthèse au profit de la lutte biologique et de l'utilisation de produits de biocontrôle.

Le dossier définitif a été déposé le 23 juin 2021. Il faudra patienter encore un peu avant de savoir si le sapin de Noël du Morvan sera la première production horticole de France à se voir attribuer une IGP. Le dossier doit en effet suivre la procédure habituelle d'examen en commission nationale et européenne.



40 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel pour la production de sapins de Noël naturels



une trentaine d'exploitations sur le territoire



près de 1000 personnes employées en pleine saison

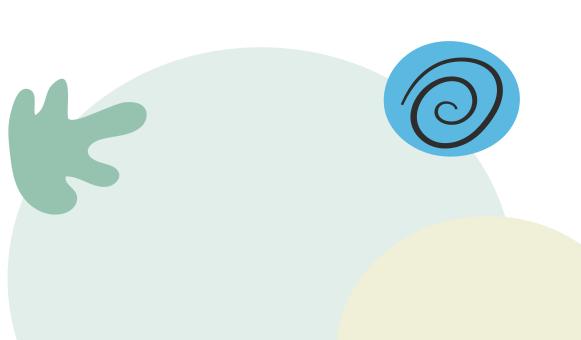








TOURISME





LES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

ACCUEILLIR, CONSEILLER ET INFORMER

L'office de tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs est composé de trois bureaux d'informations touristiques (BIT) : à Château-Chinon, Lormes et au lac des Settons dans lesquels les agents accueillent et conseillent les visiteurs.

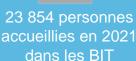
En plus des permanences des BIT, les agents de l'office de tourisme assurent des accueils « Hors les Murs » sur certains marchés ou manifestations locales et régionales : 29 stands en 2022 ont permis de renseigner 1761 personnes.

CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET FÉDÉRER LE RÉSEAU DES PARTENAIRES

L'office de tourisme accompagne et fédère un réseau de partenaires avec qui il entretient la communication tout au long de l'année. Dans ce cadre, des rencontres sont régulièrement organisées : petits déjeuners pros, bilan et lancement de saison, éductour, etc.

Parmi ses différentes missions, l'office de tourisme travaille notamment au référencement de ses prestataires sur les plateformes régionales et départementales, conseille les hébergeurs pour leur classement, organise des actions groupées, etc. Les prestataires touristiques sont par ailleurs représentés dans le conseil d'exploitation qui fixe les orientations de l'office de tourisme.

La collectivité est également en charge de la collecte de la taxe de séjour auprès des hébergeurs, qui la collectent eux-même auprès des touristes. Cette dernière est destinée à développer l'attractivité touristique de la collectivité. Elle sert à financer en partie les actions que l'office de tourisme mène pour le territoire et les prestataires touristiques.

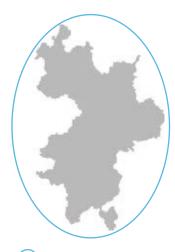




1 749 personnes accueillies en 2022 lors de manifestations hors les murs



13 professionnels sur 27 membres du conseil d'exploitation



communes concernées

VALORISER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE, COMMUNIQUER

L'office de tourisme est en charge de la valorisation et de la promotion de la destination.

Pour ce faire, il créé de nombreux supports promotionnels parmi lesquels : un guide touristique, un plan des lacs, des fiches thématiques sur les hébergements ou encore des fiches d'activités (fiches rando, vtt, etc.).

Côté web, l'office de tourisme n'est pas en reste avec l'administration de trois pages Facebook (tourisme, Morvan Outdoor et Morvan Gravel) et d'un compte Instagram. En plus de son site internet qui va être refait pour la saison 2023, l'office est également gestionnaire du site référence Randomorvan.fr.

Pour promouvoir le territoire, l'office de tourisme accueille et oriente régulièrement journalistes et bloggeurs avec parfois des retombées nationales importantes (TF1, M6, émission « Les plus beaux treks », classement n°1 dans le top des destinations du journal Le Monde, etc.).

Enfin, l'office de tourisme développe et créé un contenu qualitatif et professionnel de promotion du territoire : vidéos et photos. En 2021 par exemple, il a tourné 8 vidéos promotionnelles des sports nature en Morvan Sommets et Grands Lacs.

CONCEVOIR ET COMMERCIALISER DES PRODUITS TOURISTIQUES

Les trois BIT de l'office de tourisme disposent d'une boutique de produits locaux. Cela offre aux producteurs et artisans locaux une vitrine de choix qui met en avant leur savoir-faire.

L'office de tourisme a également créé sa propre marque « Altitude 901 » et lancé une gamme de produits dérivés (cartes postales, couteaux, chapeau, goodies, etc.).

En proposant des visites commentées sur le territoire, l'office de tourisme participe à développer l'offre d'activités. En 2022, ce sont 700 personnes qui ont suivi l'une des 51 visites proposées (barrage des Settons, barrage de Pannecière, ville de Lormes, ville de Château-Chinon, balade en VTC AE). Certaines de ces visites sont en néerlandais.

L'office propose également un service de billetterie pour les associations locales qui le souhaitent. Enfin, l'agence de voyage de l'office de tourisme a reçu 17 groupes en 2022 dont deux séminaires représentant un volume d'affaire de 47 000 € sur le territoire.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



20 000 guides édités chaque année



10 000 personnes sur facebook tourisme 2477 followers instagram



132 685 visites sur le site en 2021



700 personnes en visite commentée en 2022



2 séjours organisés en 2022 pour 47 000 € de volume d'affaire



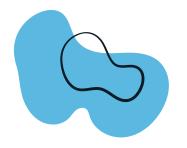
ESSAYEZ LA NIÈVRE

L'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de la Nièvre, le Conseil Départemental, le Pays Nivernais Morvan et les dix communautés de communes du département se sont réunis en 2020 et 2021 autour de l'opération inédite « Essayez la Nièvre ». L'objectif est triple : développer l'attractivité du département, soutenir les prestataires touristiques et convertir en réalité les aspirations de citadins à un changement de vie à la campagne.

Le principe de l'opération est simple : permettre à 100 familles ayant un projet de changement de vie de découvrir le département grâce à une semaine de vacances gratuite, une sorte de période d'essai avant de sauter le pas. Au final, ce sont plus de 550 familles qui auront participé au concours rien que sur l'année 2020.

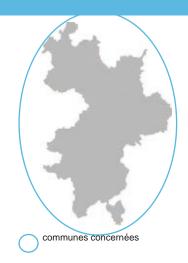
La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a accueilli 14 familles. Ces dernières ont pu profiter du territoire tout en bénéficiant d'un accompagnement et de conseils personnalisés pour faciliter leur éventuelle installation dans le Morvan. Parmi ces 14 familles, trois étaient en recherche active d'un logement ou d'un emploi sur le territoire en 2021.

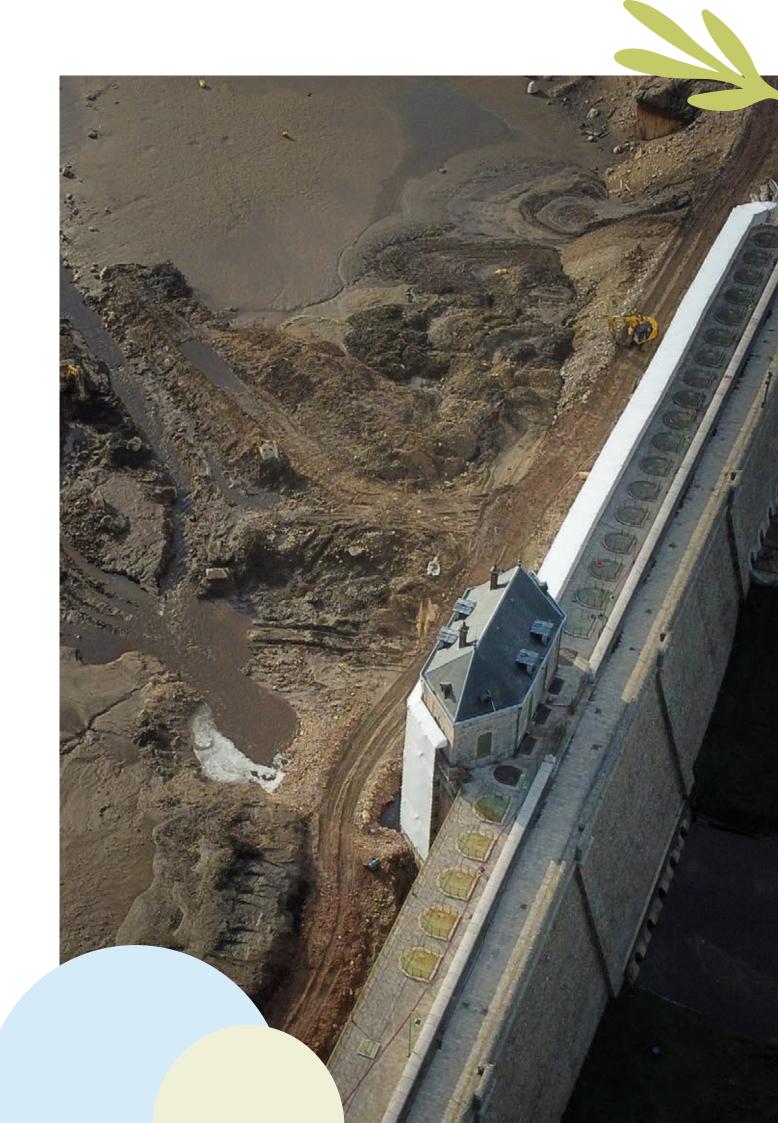
Par cette action, le département de la Nièvre a été l'un des premiers à se lancer dans cette stratégie qui est suivie aujourd'hui par de nombreux autres départements français.



En 2020
6 émissions TV sur TF1, M6,
France 3...,
5 émissions radio nationales
15 articles de presse nationale
et spécialisée
5 vidéos de portraits des
familles France 3 Bourgogne.

L'opération médiatique est un réel succès puisque les retombées presse sont estimées à plus de 600 000 €.



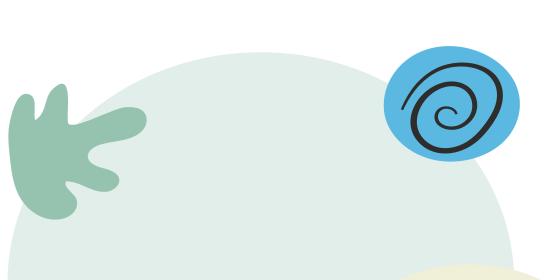








AMÉNAGEMENT





LE LAC DE CHAUMEÇON

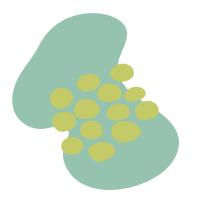
Le lac de Chaumeçon, situé dans la vallée du Chalaux, est le plus petit des lacs du Morvan. Mais il attire un grand nombre de promeneurs et pêcheurs.

En 2019 et 2020, dans le cadre du projet d'aménagement des tours des lacs, 22 ouvrages de franchissement de zones humides ont été entièrement démontés autour du lac de Chaumeçon. 21 platelages et 3 nouveaux pontons ou passerelles et 4 escaliers ont été créés, les bornes de sections ont été remises en état et peintes.

Le sentier traversant ou longeant une grande diversité de peuplements en partie fragilisés, des bois suspects ont été expertisés et les coupes nécessaires ont été réalisées.

Ces aménagements ont été réalisés grâce au soutien financier de l'Etat, de l'Europe et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2022, le balisage du tour du lac a été repensé et un circuit de 17 km avec un point de départ dans le bourg de Brassy a été proposé par l'office de tourisme.



CHIFFRES CLÉS



28 nouveaux petits aménagements autour du lac en 2020



1 boucle de randonnée au départ de Brassy





LE LAC DE SAINT-AGNAN

Le lac de Saint-Agnan, situé à la frontière entre l'Yonne, la Côte d'Or et la Nièvre a un petit air irlandais.

Entre 2019 et 2021, dans le cadre du projet d'aménagement des tours des lacs, de nombreux aménagements ont été réalisés sur les 9 km du sentier qui fait le tour du lac de Saint-Agnan. Ainsi, les bornes ont été remises en état, des barrières de bois coulissantes et des panneaux ont été installés pour apporter plus de lisibilité à la circulation. Enfin, la grande passerelle a été entièrement reconstruite, pour le plus grand plaisir des habitants et promeneurs.

En parallèle, la communauté de communes a participé au travail mené par le département pour la rénovation du Domaine des Grands Prés en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan, les partenaires de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan mais aussi les élus locaux et des riverains et usagers du site.

Afin de susciter la curiosité des visiteurs et de préserver la particularité du lieu, une nouvelle signalétique a été installée. Son contenu est ludique et visuel notamment grâce à Iris, la lutine qui veille sur le Domaine et sur le lac. Le sentier découverte du Domaine des Grands Prés est désormais entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite en empruntant un fauteuil adapté à la Maison du Tourisme de Saint-Brisson.





réouvert



LE LAC DES SETTONS

Dans le cadre d'une convention de gestion avec l'Etat, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est en charge du développement économique, touristique, environnemental et de la gestion quotidienne du lac des Settons.

Le lac des Settons, avec plus de 350 000 visiteurs par an et une position centrale au sein du Parc naturel régional du Morvan, est un atout important dans la stratégie d'attractivité du territoire intercommunal.

Depuis 2004, le sentier du tour du lac des Settons a fait l'objet de nombreux aménagements (chemin de ronde, aménagement de la presqu'île de Chevigny, rénovation de la Maison des Grands Lacs du Morvan, réaménagement du port de plaisance et de la cabane verte, etc.).

En 2019 et 2020, les ouvrages de franchissement des zones humides existants autour du lac ont été réhabilités et renforcés, des travaux de maçonnerie et de réfection des ouvrages ont été réalisés. Le balisage du tour du lac a été refait à neuf sur les 14 km du sentier. Pour une question de sécurité, des bois suspects ont été expertisés et les coupes nécessaires réalisées.

Parallèlement aux travaux d'aménagements, le lac a vu se développer de nouvelles offres de services grâce à l'office de tourisme : boutique de produits locaux, visites guidées du barrage, agence de voyage, etc.

Le développement de l'offre des prestataires touristiques et l'installation de nouveaux porteurs de projets a été favorisé, grâce notamment au parcours d'accompagnement proposé (aide à la création d'entreprise, subventions accordées, diagnostics etc..).



Le budget Settons annuel : 580 000 € (fonctionnement et investissement).

103 633 € de recettes en 2021 (taxes de séjours Settons (sur Montsauche-Les Settons et Moux-en-Morvan + Autorisations d'occupation temporaire + baux de pêche)



LE CONTRAT DE STATION DU LAC DES SETTONS

La communauté de communes s'est associée à l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre, au Pays Nivernais Morvan, au Département, au Parc du Morvan, à la Région et à l'Etat pour la création d'un Contrat de Station pour les Settons.

Ce contrat a pour objectif de co-construire l'avenir de la station touristique du lac des Settons en formalisant des actions à mettre en place sur les quatre communes bordant le lac. La signature de ce contrat est le fruit d'un long travail pour faire reconnaître l'envergure du lac des Settons et assurer des financements pour son développement.

Afin de définir ensemble les axes stratégiques permettant d'affirmer le lac des Settons comme une destination touristique du XXIème siècle, un travail important de concertation avec les prestataires et les usagers a été mené. Ainsi, les années 2017 et 2018 ont été rythmées de rencontres individuelles et collectives pour co-construire le Contrat de Station du lac des Settons.

Grâce à ces contributions, le contrat de station du lac des Settons présente une vision à 360° du territoire pour une action globale, déclinée en 4 défis pour les 5 années à venir :

Défi n°1 - Développer l'infrastructure lac des Settons

Défi n°2 - Renforcer la compétitivité de l'offre

Défi n°3 - Centres bourgs et mobilité

Défi n°4 - Construire une stratégie d'attractivité

La signature du Contrat de Station avec l'ensemble des partenaires a eu lieu le 12 avril 2019 au lac des Settons. Grâce à ce dispositif, ce sont près de 13 millions d'euros d'investissement public et privé qui seront engagés pour concrétiser les différents projets.

SETTONS 2035

Avant d'engager les projets d'investissement financés dans le cadre du contrat de station, il s'est avéré nécessaire de définir plus précisement le positionnement du lac et de construire une vision commune validée avec l'ensemble des opérateurs du lac : l'étude Settons 2035 est lancée en 2021.

Au fil des échanges, le lac des Settons a révélé de nombreux paradoxes. Le fait que chacun investisse selon ses propres perspectives ne permet pas de converger vers des intérêts communs (optimisation des investissements et des retombées) et rend le site peu lisible. La promesse proposée sur Internet, pour une expérience «seul au monde», n'est pas la réalité rencontrée.

Plusieurs scénarios de développement du lac ont été proposés et évalués collectivement, parmi les axes forts du scénario retenu : valoriser les centres-bourgs, développer l'offre de restauration en privilégiant les circuits courts, développer l'offre d'activités terrestres, limiter progressivement les loisirs motorisés sur le lac, repenser la mobilité pour limiter le nombre de voitures autour du lac et pallier les problèmes de stationnement, etc.

Cette étude devra servir de référence pour tout nouveau projet engagé sur le lac des Settons.

VIDANGE 2022-2023

Comme tous les lacs artificiels, les vidanges dites « décennales » sont obligatoires de manière à assurer la maintenance de l'ouvrage, son étanchéité, ses mécanismes, etc.

La vidange réalisée entre 2022 et 2023 est la plus ambitieuse depuis 1905 puisque les travaux réalisés devraient permettre de repousser la prochaine vidange à dans une cinquantaine d'années. Cette opération bénéficie du Plan de relance de l'Etat pour un montant de 7,5 millions d'euros.

La communauté de communes a profité de cette vidange pour programmer la réfection complète de la grande passerelle de Chevigny.

La communauté de communes a également, en partenariat avec la DDT, mené une campagne de nettoyage de grande envergure du lac des Settons. Pelleteuses et camions ont ramassé plus de 30 tonnes de déchets qui ont été évacués du fond du lac.





LE LAC DE PANNECIÈRE

UNE ÉTUDE TOURISTIQUE ET UN PLAN DE PAYSAGE POUR PANNECIÈRE

Plus vaste étendue d'eau de Bourgogne, ses attraits naturels et sauvages répondent aux besoins de nature des visiteurs. Seulement, faute d'infrastructures adaptées, cette fréquentation crée des conflits d'usages, des pollutions diverses et génère davantage de dépenses que de recettes pour le territoire.

Ainsi, un comité de pilotage tenu en septembre 2020 à l'initiative des maires, avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Morvan et l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs) a affirmé la volonté d'aménager le lac de Pannecière, tout en garantissant la préservation du site.

Une étude de développement touristique et un plan de paysage portés par la communauté de communes ont ainsi débuté en juillet 2021. Cette démarche vise à proposer une feuille de route et des projets d'aménagements et d'infrastructures dans le respect des composantes paysagères, son atout principal. Le plan de paysage, sans être un document d'urbanisme, proposera également des actions de préservation du paysage.

Le projet de plan de paysage a été retenu parmi les 16 lauréats nationaux et bénéficiera par conséquent d'un financement minimum de 70% par l'Etat.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

La communauté de communes a créé et entretient les aménagements des presqu'îles de Blaisy et de Bonin.

En 2019, la boucle reliant la maquette au barrage a été réaménagée. Après la découverte d'espèces protégées de chauve-souris dans une grotte à proximité, une convention a été signée en 2022 avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour le suivi de ces espèces. Des pupitres de présentation ont été installés pour valoriser la boucle de randonnée et la biodiversité du site.



520 hectares le plus grand lac de Bourgogne



977 lits touristiques dans les 4 communes qui bordent le lac



4 communes bordent le lac : Chaumard, Montigny-en-Morvan, Ouroux-en-Morvan et Corancy





AMÉNAGEMENT DU SITE DE PRÉPERNY

Le site de Préperny, situé sur la commune d'Arleuf à proximité du sommet du Haut Folin, est un espace naturel remarquable qui fait partie de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan. Pour diversifier les activités de pleine nature, mais également pour valoriser les richesses naturelles de ce site exceptionnel, la communauté de communes, propriétaire du site, a souhaité l'aménager.

En 2016 et 2017, la communauté de communes y a construit et aménagé un chalet. Il est aujourd'hui mis à disposition de l'association Skimo qui y propose diverses animations : animations nature avec le Parc du Morvan, vente de crêpes et de boissons, location de skis de fond quand il y a de la neige, marchés de Noël... La collectivité a également investi dans un quad équipé de chenilles pour l'entretien des pistes de ski de fond géré par l'association.

En 2019, la communauté de communes, en lien avec le Parc, a aménagé le sentier autour de l'étang. A la suite de ces travaux, un groupe de travail réunissant les usagers, les agents des différentes structures et les élus locaux a été créé en 2020 avec pour objectif de réfléchir de manière participative à la mise en place d'un sentier d'interprétation sur le site.

Après cette réflexion collective, de nombreux aménagements ont été réalisés en 2021, parmi lesquels : la mise en place d'un panneau d'entrée de la réserve sur le grand chalet, la pose de trois tables de pique-nique pour les promeneurs devant les chalets et la réalisation de deux bancs et d'un village de lutins par la section bois du lycée des métiers.

CHIFFRES CLÉS



62 600 € en 2019 pour la réalisation d'aménagements dans et aux abords du chalet + l'acquisition d'un quad

25 054 € de travaux réalisés entre 2020 et 2021 avec le soutien financier du département de la Nièvre, accompagnement du Parc naturel régional du Morvan, gestionnaire des sites de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan





VILLAGES DU FUTUR

Dans un monde rural qui connaît certes des difficultés, mais qui ne s'accommode pas de résignation, sont nés les Villages du Futur, portés par le Pays Nivernais Morvan, la communauté de communes et les communes. Les habitants et les élus se mobilisent tout au long de l'année pour imaginer ensemble le futur de leur village. En 2017, ils étaient 6 : Alligny-en-Morvan, Château-Chinon, Lormes, Montsauche-Les Settons, Moux-en-Morvan et Ouroux-en-Morvan. En 2022, Brassy et Dun-les-Places sont engagés dans la démarche.

Au-delà d'un simple projet d'urbanisme, c'est tout un cadre de vie qui prend forme, avec des projets qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, pour faire de nos villages des lieux attractifs où il fait bon vivre. La communauté de communes propose un accompagnement en ingénierie financière et en intelligence collective pour les communes qui le souhaitent.

Elle a par exemple accompagné les communes d'Alligny-en-Morvan et de Montsauche-Les Settons dans la création de leur Résidence Séniors et Moux-en-Morvan dans les travaux d'aménagement du bourg.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Dans la continuité du dispositif Villages du futur, il était important qu'un nouveau programme puisse venir renforcer les équipes d'ingénierie déjà présentes afin d'accompagner les collectivités rurales dans leurs projets de développement du territoire. Petites villes de demain sera l'occasion de conforter le rôle de centralité de Château-Chinon et de Lormes.

Parce qu'une ville seule ne saurait s'affranchir de son lien avec le territoire, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est un partenaire essentiel dans sa mise en œuvre, que ce soit en termes de politique d'habitat ou de développement économique, touristique. culturel, environnemental, sanitaire et social. communauté de communes prend également en charge le financement d'une partie des salaires des chargés de missions recrutés à Lormes et Château-Chinon.



8 communes engagées dans la démarche Villages du Futur



2 Petites Villes de Demain: Lormes et Château-Chinon



2 chargés de mission Petite Ville de Demain recrutés





LA VOIRIE

Le service voirie a pour mission principale la mise en œuvre de travaux d'investissement et d'entretien sur les 727 kilomètres de voies communales de la communauté de communes.

Une enveloppe est allouée à chaque commune qui détermine annuellement les travaux à réaliser. Les communes peuvent abonder cette enveloppe si elles souhaitent réaliser plus de travaux voirie, ou au contraire, se servir de cette enveloppe pour payer d'autres travaux d'investissement si elles le désirent.

La réfection de voies permet une remise à neuf de la route grâce à la pose d'un revêtement de chaussée appelé enrobé. En fonction de l'état de dégradation de la voie, des travaux supplémentaires peuvent précéder cette étape d'enrobage.

Les travaux de point à temps et bicouche (qui consistent essentiellement à gravillonner les routes) assurent une protection et une étanchéité des voies permettant d'augmenter leur durée de vie.

En parallèle, des travaux annexes sont également réalisés sous la responsabilité du service voirie : curage des fossés, reprise des petits ouvrages, aqueduc, entretien des abords, etc...

Chaque année, un programme de travaux est déterminé.

Le technicien voirie établit un diagnostic quantitatif et estimatif des travaux à réaliser pour permettre les consultations des entreprises (appels d'offres). Il assure également le suivi des travaux pendant leur réalisation.

La communauté de communes a su profiter du financement exceptionnel de la Région à 80% pour engager la restructuration de certaines routes communales particulièrement utilisées pour l'exploitation forestière.

28 km de voirie réfectionnés

1 254 000 € d'investissement

1 597 000 € d'investissement

880 m de voirie réfectionnés

44 874 € d'investissement

101,5 km de voirie réfectionnés

1 597 000 € d'investissement

Le montant de l'investissement est variable en fonction de l'état initial des routes et de la nature des travaux









ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & SPORT





ENTRETIEN, BALISAGE ET PROMOTION DES CHEMINS DE RANDONNÉE

La communauté de communes compte de nombreux chemins de randonnée sur son territoire qui est traversé par de grands itinéraires : le chemin d'Assise, les chemins pèlerins et de Compostelle, le GR13, le GR Tour du Morvan et Bibracte Alésia pour la randonnée pédestre, la GTMC pour le VTT. En randonnée pédestre, on compte 570 km de chemins balisés pour 54 boucles. Les adeptes de VTT ont quant à eux un terrain de jeu de 685 km de chemins balisés sur 31 circuits.

A l'exception de quelques chemins entretenus par des associations locales, la collectivité a la charge de l'entretien de ces chemins. Pour le balisage de ces derniers, la communauté de communes a conventionné avec l'association Morvan Balisage pour un montant forfaitaire de 10 € par km de chemin balisé (à noter, le département prend en charge 50% de cette somme). Environ 300 km de chemins sont balisés tous les ans.

La promotion et la valorisation de ces itinéraires sont assurées par l'office de tourisme intercommunal via le site

<u>www.randomorvan.fr</u>, qui regroupe tous les circuits rando, vélo, trail ou encore gravel. L'office de tourisme a également créé une 30^{aine} de « fiches rando » vendues à 1 € l'unité dans les bureaux d'informations touristiques.

Dans les mois à venir, un travail de rationalisation, de clarification et d'harmonisation sera mené pour pouvoir valoriser davantage ces chemins et offrir une communication plus claire.

CHIFFRES CLÉS



Randonnée pédestre 564 km de chemins balisés 54 boucles



685 km de chemins balisés 31 circuits



communes concernées (





LE SPOT DE BREUIL

Le site de la forêt de Breuil Chenue sur la commune de Dun-les-Places comporte 3 pistes de descente VTT labellisées auprès de la Fédération Française de Cyclisme, et également 3 pistes d'enduro fortement utilisées par les pratiquants, clubs et associations.

La communauté de communes a signé avec l'ONF une convention lui permettant d'aménager le site et d'y développer la pratique du VTT.

En janvier 2021, les acteurs du vélo en Morvan (associations, amateurs, élus et agents communautaires) se sont retrouvés pour mener un chantier bénévole afin de restructurer les pistes et ainsi permettre la réouverture du site. L'occasion également d'échanger sur les projets et évènements de chaque structure!

La même année, la communauté de communes a réalisé des travaux sur les pistes de descente VTT-enduro et a créé une nouvelle piste verte. Pistes qui ont rapidement pu être testées par une quarantaine de jeunes des clubs Vélo Morvan Nature, Morvan Oxygène et Pac Avallon invités par la communauté de communes.

Ces travaux ont été réalisés par la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs avec l'appui financier de l'Etat, de l'Europe et du Massif Central.

CHIFFRES CLÉS



Montant des travaux réalisés en 2021: 19 042 €



1 convention avec l'ONF



3 pistes de descente 3 pistes enduro



situation du projet



MORVAN TRAIL

Pour développer l'offre de sports nature sur le territoire, la communauté de communes a créé 3 bases trail en 2018 à Château-Chinon, Glux-en-Glenne et Moux-en-Morvan en partenariat avec Morvan Balisage. Chaque base trail dispose de 3 circuits. La marque Morvan Trail a été déposée la même année à l'INPI par la CCMSGL. Cette dernière est utilisée au-delà de la collectivité, notamment sur l'Autunois, la commune d'Anost et prochainement sur l'Avallonnais.

En 2021, pour élargir son offre, la communauté de communes a créé une nouvelle base trail à Lormes qui propose 3 nouveaux circuits (10, 20 et 35 km) aux adeptes de la discipline.

MORVAN GRAVEL

Des petites routes avec du gravillon, des grandes pistes forestières, du dénivelé et peu de voitures, le Morvan est un terrain de jeu idéal pour la pratique du gravel (une nouvelle pratique cycliste qui signifie vélo «gravier»)!

La communauté de communes a missionné Laurent Bouit, un pratiquant de cette discipline et grand connaisseur du Morvan, réalisateur de la série TV «Les plus beaux treks», pour repérer et tracer un des tout premiers espaces gravel en France. Des circuits à la journée de 40 à 100 km et des itinérances de plusieurs jours en boucle au départ des gares d'Avallon et de Nevers sont désormais accessibles aux adeptes de la discipline.

14 circuits composent l'offre de «Morvan Gravel». La marque a également été déposée à l'INPI par la CCMSGL.

CHIFFRES CLÉS



1 marque déposée 12 circuits sur le territoire



1 marque déposée 14 circuits sur le territoire



communes concernées



LE GYMNASE DE MONTSAUCHE-LES SETTONS

Le Gymnase situé à Montsauche-Les Settons a été construit en 1997 par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Montsauche-Les Settons puis a été transféré en 2016 à l'ancienne communauté de communes des Grands Lacs du Morvan.

Cet équipement de proximité permet aux élèves du Collège François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan situé à proximité immédiate et aux enfants des écoles primaires du secteur de pratiquer sur le temps scolaire et périscolaire des activités sportives.

Il est également régulièrement utilisé par des associations sportives du territoire et est donc un équipement indispensable et essentiel à la vie locale.

Le service des sports s'occupe de la gestion du planning et les services techniques sont en charge de l'entretien régulier du site.

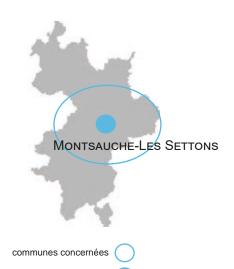
Le bâtiment subissant depuis plusieurs années des désordres importants au niveau de sa toiture principalement, de lourds travaux ont été entrepris en 2022 : couverture, isolation, branchement sur la chaufferie bois de la commune, enduits et peintures intérieurs pour permettre à tous d'utiliser l'équipement en toute sécurité.



Travaux réalisés en 2022

Montant global : 383 703 €

Autofinancement : 103 941 € LEADER : 165 511 € Etat : 114 251 €



situation du projet









CULTURE & VIE ASSOCIATIVE





LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques sont un point d'accès essentiel au savoir et à la connaissance, en particulier sur un territoire aussi vaste que celui de la communauté de communes. Dans le cadre de sa compétence animation des bibliothèques, le service culture emploie deux bibliothécaires chargées de coordonner les activités de lecture publique sur les bassins des Portes du Morvan et des Grands Lacs du Morvan.

STRUCTURATION DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs pilote la mise en place du réseau de lecture publique à travers les 19 bibliothèques et points lecture communaux du territoire.

A la suite de la Charte de fonctionnement du réseau de lecture publique signée par 20 communes, la CCMSGL a lancé en septembre 2022 l'informatisation du réseau avec le soutien de la Bibliothèque de la Nièvre. L'objectif est de donner à la population l'accès le plus vaste possible aux collections physiques et numériques des bibliothèques et de les mettre en partage via un portail web. Cela permettra également de mieux connaître les attentes des publics et de développer de nouveaux services.

Ainsi, et avec l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la communauté de communes a acquis un parc de matériel informatique et audio-visuel pour un montant de 21 966,36 € dont 8 495,45 € de matériel commun à l'ensemble du réseau et 14 470,91 € de matériel destiné aux bibliothèques de Brassy, Château-Chinon Ville, Lormes, Montsauche-les-Settons, Saint-Martin-du-Puy et Saint-Léger-de-Fougeret.



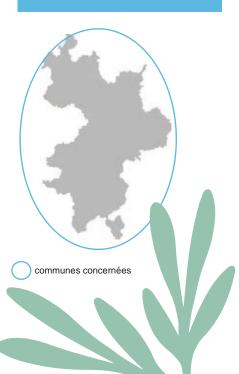
CHIFFRES CLÉS



un réseau de 19 bibliothèques et points lecture



1081 inscrits en bibliothèques



En plus des programmes nationaux de valorisation des actions (Contrat Territoire Lecture, extension des horaires d'ouverture), les bibliothèques offrent un large panel d'animations (Mois du film documentaire, Petites Fugues, nuits de la lecture), développent des partenariats avec les centres sociaux, dont, par exemple, le portage à domicile, organisent des évènements hors les murs... Les bibliothèques du Morvan sont proactives pour proposer toujours plus d'animations aux habitants.

CRÉATION DE LA MÉDIATHÈQUE ÉCLATÉE DES GRANDS LACS DU MORVAN

En 2019, la communauté de communes a inauguré la médiathèque éclatée des Grands Lacs du Morvan. Véritable lieu de vie, chaque antenne de la médiathèque s'intègre dans un équipement public polyvalent :

- A Montsauche-Les Settons, au sein du centre social intercommunal;
- A Ouroux-en-Morvan, au sein du CLAP, équipement culturel municipal de proximité regroupant en plus de la bibliothèque, le cinéma et l'agence postale communale ;
- A Alligny-en-Morvan, au sein du musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique.

Initiée en 2015, la médiathèque des Grands Lacs du Morvan a pu voir le jour grâce au soutien de la DRAC et de la bibliothèque départementale de la Nièvre.

UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE SUR LE THÈME BIEN VIVRE EN MORVAN ET CONNECTÉ AU MONDE

Entre 2019 et 2022, le réseau de lecture publique de la CCMSGL a proposé le programme Bien vivre en Morvan et connecté au monde développé en partenariat avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, l'Education nationale, le Parc naturel régional du Morvan et le département de la Nièvre via sa bibliothèque départementale.

A travers les actions phares de la lecture entre-cycles et du Voyage culinaire, cette aventure collective aura fait vivre la culture autour d'une centaine de temps conviviaux de toute nature (lectures, films, animations théâtrales, musique, ateliers d'écriture et de cuisine) réalisés en bibliothèques, collèges, écoles, ESAT, centres sociaux, musée et galerie d'art.

Au total, ce sont près de 1000 personnes accompagnées par des artistes (Compagnie Floriane Facchini (Cucine Lab), Compagnie du théâtre de l'Eclaircie, L'œil à facettes) qui auront pris part à un des nombreux ateliers de lecture et d'écriture, de transmission culinaire, de photographie gourmande ou à l'une des restitutions publiques.

Pour conclure en beauté ce projet de trois ans, les biliothèques ont organisé une célébration finale sur deux jours à Ouroux-en-Morvan. Au programme : lecture spectacle, musique et une grande tablée à laquelle près de 250 convives ont participé.





L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

À sa création, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a pris la compétence enseignement artistique.

Héritant de situations très disparates sur les deux pôles d'enseignement de Lormes et de Château-Chinon, notamment en matière de tarifs d'adhésion, le conseil communautaire a voté le 15 juin 2018 en faveur d'une harmonisation du service sur l'ensemble du territoire intercommunal, appliquée dès la rentrée de septembre 2018. Cette harmonisation a été rendue possible grâce à l'engagement des mairies qui ont accepté de participer financièrement aux frais d'enseignement artistique des élèves résidant dans leur commune.

Les cours de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs sont dispensés par des enseignants diplômés, issus de la structure départementale RESO-Nièvre.

Ces derniers accompagnent en parallèle les pratiques amateurs (chorale, harmonie) et assurent l'enseignement musical en milieu scolaire aux côtés des équipes enseignantes afin d'initier tous les enfants du territoire à des pratiques artistiques diverses.

Le Conseil départemental de la Nièvre finance l'enseignement artistique à hauteur de 43% à travers l'établissement public de coopération culturelle RESO-Nièvre qui emploie les enseignants. La communauté de communes quant à elle finance les 57% restants et fixe les droits d'adhésion.





Une équipe pédagogique de 12 enseignants.es, 1 secrétaire, 1 directeur



62 élèves inscrits en 2021-2022 Enseignement musical à l'école auprès de 250 élèves







DES PARTENARIATS POUR ANIMER LE TERRITOIRE

LA MAISON

Pour animer le territoire durant l'hiver et proposer une saison de spectacles tout public, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a signé une convention avec la Maison de la culture de Nevers agglomération, désormais dénommée La Maison.

La collectivité pioche dans le répertoire de spectacles à disposition pour construire une programmation d'hiver. En moyenne, 5 spectacles sont organisés par saison, partout sur le territoire pour un prix modeste allant de 6 à 12 € par spectacle.

SCENI QUA NON

La convention passée prévoit le versement d'une subvention annuelle pour soutenir les actions de l'association, notamment le cinéma itinérant, l'animation de deux salles de cinéma (Ouroux-en-Morvan et Château-Chinon), le festival du film court Partie(s) de campagne à Ouroux-en-Morvan, les dispositifs d'éducation à l'image organisés dans certains établissements scolaires, etc.

LA TRANSVERSE

La convention passée avec la Transverse prévoit, outre le soutien aux arts vivants, la réalisation d'un programme d'arts de la rue avec l'organisation de spectacles dans l'espace public de 3 communes de la communeuté de communes chaque année.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



Entre 10 et 15
représentations par an
pour animer le territoire
(hors programmation des
cinémas)



communes concernées



INVENTONS UN ESPACE PARTAGÉ DANS L'ANCIEN TRIBUNAL DE CHÂTEAU-CHINON

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est propriétaire de l'ancien tribunal, acheté à l'Etat à la suite de sa fermeture en 2009.

Au vu des besoins du territoire pour créer des espaces de vivreensemble et des liens interculturels et intergénérationnels, et afin de mettre à disposition des espaces adéquats pour l'école de Musique et de Danse Morvan Sommets et Grands Lacs, la communauté de communes a lancé une étude de faisabilité afin de le réhabiliter.

Cette réhabilitation permettrait également d'éviter la formation d'une verrue en plein centre-bourg de Château-Chinon, avec la possibilité de créer un passage direct entre la place Notre Dame et le parking Louis Gallois situé derrière, ce qui apporterait un réel avantage en termes de sécurité pour les piétons qui y circulent régulièrement avec des poussettes pour se rendre à l'école maternelle ou à la Maison de l'Enfance.

Cela permettrait de créer un nouvel espace d'accueil, de rencontres et d'échanges, complémentaire des équipements déjà existants.

Le rendu final de l'étude de faisabilité a été présenté fin 2022, après une large consultation des acteurs du territoire. Les premiers scénarios de programmation architecturale et d'organisation des futurs usages au sein de ce nouveau lieu partagé ont suscité un réel enthousiasme auprès des participants et des associations du territoire.

L'année 2023 sera consacrée à la recherche de financements et à l'animation du réseau d'acteurs qui souhaitent s'engager dans ce projet. La cour et la salle d'audience peuvent d'ores et déjà être mises à disposition des associations qui le demandent, à l'instar du p'tit marché bio animé par l'association Le Mouton Zébré qui s'y tient tous les mardis soir.





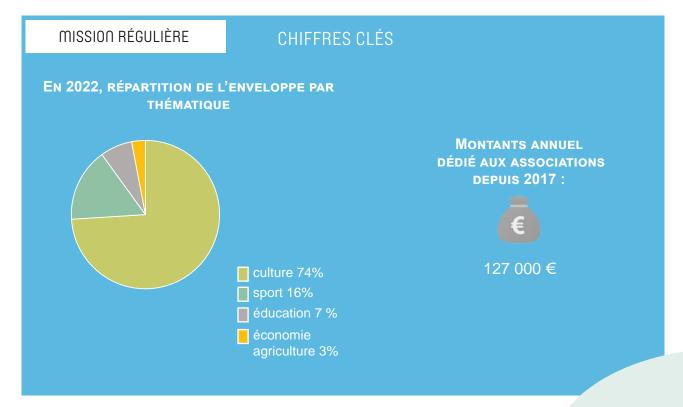


LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La communauté de communes est riche d'une vie associative dense. Les associations du territoire, qu'elles évoluent dans le domaine des sports, de la culture, de l'agriculture ou encore de l'éducation, proposent des animations de qualité tout au long de l'année. Elles participent ainsi à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

La communauté de communes encourage et apporte son soutien à la vie associative du territoire, notamment via des subventions. Ainsi, toute association justifiant de l'intérêt public de son projet ou de ses missions et de son intégration à la vie locale, peut solliciter une subvention à la communauté de communes (sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité). Chaque année, la communauté de communes vote une enveloppe financière destinée à ces subventions qui sont examinées en commission et votées en bureau communautaire.







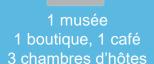
LE MUSÉE DES NOURRICES ET DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À ALLIGNY-EN-MORVAN

Le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique traite d'une thématique sensible et unique qui conjugue histoire et humanité : le Morvan, terre nourricière.

Lieu de mémoire et d'expression, à partir d'archives historiques et de témoignages sensibles, le musée évoque les destinées des enfants de l'Assistance placés dans le Morvan, des familles qui les ont accueillis et des femmes parties « nourrices sur lieu ». Deux siècles de l'histoire locale mis en regard des évolutions de la société et de l'administration publique.

Pensé comme une véritable maison, le musée, géré et animé par la communauté de communes, héberge un café, une librairie-boutique, une antenne de la médiathèque des Grands Lacs, et trois chambres d'hôtes. Le musée propose également une saison culturelle riche de nombreux évènements répartis de mars à novembre.

A partir de 2023, la gestion et le développement du musée des nourrices seront confiés à l'Office de tourisme. Grâce cette mutualisation des moyens humains, les activités et services existants seront maintenus et de nouveaux seront développés.





4 880 visiteurs en 2019 (avant COVID)







LE MUSÉE DES ÉCOLES DE HAMEAU

La Maison des agents, construite entre 1899 et 1900 pour loger les techniciens responsables du doublement de la digue des Settons entre 1900 et 1905 fait partie du patrimoine architectural historique du lac des Settons, au même titre que la Maison du garde et la digue avec sa chambre des manœuvres. Elle a ensuite servi d'école du hameau des Settons de 1928 à 1987.

Ainsi, en partenariat avec l'association Ma p'tite école, la communauté de communes a entrepris de réhabiliter ce bâtiment pour en faire le Musée des écoles de hameau. Aménagé et animé par l'association depuis 2016, le rez-dechaussée abrite un espace muséographique qui plonge les visiteurs dans ce qu'était autrefois l'école dans les hameaux du Morvan.

En 2019, les services techniques de la communauté de communes ont repeint l'ensemble des huisseries et aménagé le second étage afin de créer une salle de réunion et/ou d'exposition avec vue sur le lac.



Musée ouvert tout l'été et sur réservation hors saison



1 500 visiteurs par an en moyenne





LE MÉMORIAL DE DUN-LES-PLACES

La communauté de communes est propriétaire du mémorial de Dun-les-Places et a été le maître d'ouvrage du projet, en partenariat avec l'association Morvan terre de Résistances – ARORM. Il s'agit d'un centre d'interprétation dédié à l'histoire et la mémoire de ce village-martyr le plus touché de Bourgogne. Il transmet le souvenir d'événements et d'hommes, victimes de la barbarie nazie.

Du 26 au 28 juin 1944, le village est pillé, incendié et 27 hommes sont fusillés. Il donne à entendre la parole des survivants et interroge les conditions de la reconstruction physique et morale après un événement d'une grande violence.

Cet équipement participe ainsi à l'animation historique et culturelle du territoire.

Pour la gestion de ce mémorial, une convention tripartite a été établie en 2020 puis renouvelée en 2022 avec l'association Morvan - Terre de Résistance ARORM et la commune de Dun-les-Places.

L'association est en charge de l'ouverture, de l'animation, de la promotion, de la gestion et de l'entretien courant des locaux. La commune est en charge de l'entretien des extérieurs, des frais liés à l'eau et l'électricité et verse une contribution annuelle de 1 000 € à l'association. La communauté de communes quant à elle assure notamment l'entretien du bâtiment et de ses équipements et verse une contribution annuelle de 27 000 € à l'association.



CHIFFRES CLÉS



27 000 € montant annuel de la convention avec l'ARORM



2 835 visiteurs en 2019 (avant COVID)





LES CHEMINS DE MÉMOIRE

En 1944, près de 10 000 maquisards peuplaient les forêts morvandelles, libérant à eux seuls la région. Près de 70 ans plus tard, en 2015, étaient réalisés en leur hommage 21 aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire ». Portés par le Parc du Morvan, les communautés de communes et l'association Morvan terre de Résistances-ARORM, les aménagements ont pour objectif de transmettre aux nouveaux habitants et aux jeunes générations toute l'histoire de la Résistance en Morvan, des villages martyrs et du poids de la répression dans le Morvan.

Ces aménagements paysagers et scénographiques offrent une meilleure lisibilité de ces lieux de mémoire à travers une identité visuelle reconnaissable (figure du maquisard, matériau, graphisme...). Ils permettent également de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de l'Occupation et de la Résistance sur le territoire à travers une thématique propre en fonction du lieu (les alliés, la répression, les maquis, les combats...).

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, en partenariat avec l'association Morvan Terre de Résistances-ARORM, a souhaité créer sept nouveaux aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de Mémoire » pour étoffer l'offre existante. Ils situés à Arleuf, Château-Chinon Ville, Corancy, Glux-en-Glenne, Ouroux-en-Morvan, Planchez et Saint-Hilaire-en-Morvan.

Soutenus par le Ministère des Armées, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Nièvre, les aménagements ont été inaugurés en juin 2022 à Planchez. CHIFFRES CLÉS



Montant global 166 500 €

Région (Contrat Pays) : 49 000 €
Ministère Armées : 50 000 €
CD58 : 30 000 €
CCMSGL : 37 500 €



25 aménagements répartis sur 15 communes



communes concernées



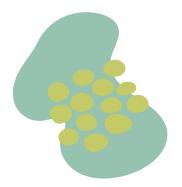
La Cité Muséale de Château-Chinon

Pour conforter Château-Chinon dans son rôle de capitale du Morvan, le Conseil départemental et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs portent un projet d'envergure pour la ville : la création d'une Cité Muséale.

Le projet prévoit notamment de relier les musées du Septennat et du Costume par un jardin et un accueil commun dans la Maison du Morvan. La Cité Muséale sera un atout majeur de la politique d'attractivité du territoire qui bénéficiera d'un pôle touristique et culturel à la hauteur de la renommée de la commune et des enjeux du territoire.

Alors qu'actuellement les musées tournent le dos à la ville, l'entrée de la future Cité Muséale dans la Maison du Morvan permettra son intégration au centre-ville. La Maison du Morvan accueillera l'office du tourisme qui déménagera pour l'occasion.

Les travaux ont débuté en 2020 pour une ouverture prévue en 2024.





Montant des travaux pour l'aménagement de la Maison du Morvan 1 964 344 €

Etat: 866 001 € Département : 240 314 € Région (contrat de Pays) : 100 000 € CCMSGL: 758 029 €



communes concernées



situation du projet





LE CLAP D'OUROUX-EN-MORVAN

Le CLAP (Cinéma - Lecture - Art - Poste) est un équipement socio-culturel comprenant un cinéma de 60 places, une médiathèque, un point d'informations touristiques et la Poste. Il a été construit en 2018 à Ourouxen-Morvan, commune qui accueille déjà le festival Partie(s) de Campagne.

Afin de bénéficier de subventions dans le cadre de la médiathèque éclatée des Grands Lacs du Morvan et de l'ingénierie de la communauté de communes pour porter le montage administratif et technique du projet, la commune d'Ouroux-en-Morvan lui a délégué la maîtrise d'ouvrage.

Il a ouvert ses portes en juin 2019 et a été inauguré notamment en présence de l'écrivain Laurent Mauvignier et du réalisateur Lucas Belvaux, invités d'honneur, venus tourner le film « Des Hommes » avec Gérard Depardieu dans le Morvan à cette même période.

Depuis son ouverture, le CLAP ne désemplit pas : la bibliothécaire intercommunale propose de nombreuses animations dans la médiathèque et le cinéma qui est confié à l'association Sceni Qua Non est l'équipement de la Nièvre qui a connu la plus faible baisse de fréquentation depuis la crise sanitaire de 2020.



Montant global des travaux 574 224 €

Europe : 35 000 € Etat, DRAC: 269 362 € Commune : 129 862 € CNC: 53 000€ Région : 44 500 € La Poste : 30 000 € CCMSGL: 12 500 €

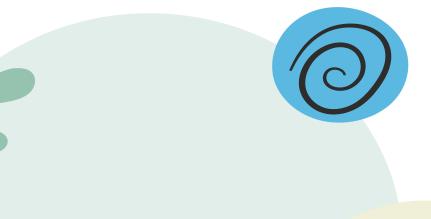








ENFANCE & JEUNESSE





MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES DES GRANDS LACS DU MORVAN

Afin de faire découvrir aux élèves du bassin pédagogique de Montsauche-Les Settons les activités de pleine nature, nautiques et terrestres disponibles sur leur territoire d'enseignement et de vie, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs. l'association Activital et l'Association pour le Groupement des Ecoles du Secteur de Montsauche ont signé le 23 septembre 2020 une convention pour la mise en place d'un parcours pédagogique.

Grâce à cette convention, la communauté de communes s'est engagée à financer annuellement à hauteur de 15 000 €, 90 heures d'encadrement dispensées par des moniteurs diplômés de l'association Activital, soient 7 journées réparties sur l'année et une rencontre finale au cours du mois de juin pour environ 90 élèves des écoles primaires du secteur de Montsauche-Les Settons.

L'Association pour le Groupement des Ecoles du Secteur de Montsauche, quant à elle, prend en charge le transport des élèves. Elle s'est engagée également à développer, en lien avec l'association Activital, un programme pédagogique composé des activités nautiques et terrestres et de temps théoriques en classe permettant de créer un fil conducteur sur l'année scolaire pour développer auprès des élèves leur connaissance du territoire du Morvan et de ses richesses.

La convention a été établie pour 3 années scolaires à compter de la rentrée 2020.



90h d'enseignement pratique par an



90 élèves



1 programme pédagogique pour mieux connaître son territoire



communes concernées





LES LYCÉENS IMPLIQUÉS DANS DES PROJETS D'ENVERGURE POUR LE TERRITOIRE

LA MAISON DU MORVAN - PORTE D'ENTRÉE DE LA CITÉ MUSÉALE

Pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la Maison du Morvan, la communauté de communes a souhaité associer à ce projet le lycée des Métiers François Mitterrand et, plus précisément, la section bois. L'objectif étant que les élèves et l'équipe enseignante puissent travailler à la réalisation d'un ou plusieurs éléments du mobilier ou de la mise en scène de l'espace d'accueil, afin que leur travail et leur talent soient mis en valeur aux yeux de tous.

L'AMÉNAGEMENT DU SENTIER AUTOUR DE L'ÉTANG DE PRÉPERNY

Lors de la conception du projet d'aménagement du tour de l'étang de Préperny, la volonté de mobiliser les savoir-faire locaux était une priorité. Dans le cadre d'une convention avec la communauté de communes, les élèves de la section bois du lycée François Mitterrand de Château-Chinon ont pu prendre part au projet en concevant et réalisant deux bancs évoquant le flottage du bois et un village de lutins installé désormais au sommet d'un arbre mort de près de 5m de haut.

INVESTISSEMENT

CHIFFRES CLÉS



2 projets d'envergure qui mobilisent les savoir-faire du territoire





SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU TERRITOIRE

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs propose des activités en milieu scolaire et accompagne financièrement les animations proposées par les associations des bassins pédagogiques de Lormes, Château-Chinon et Montsauche les Settons.

Ainsi, chaque année, en plus d'une subvention calculée en fonction du nombre d'élèves, la communauté de communes propose aux enfants du territoire l'Opération Nager dans les Grands Lacs, des animations lecture et des heures d'éducation musicale.

Tout comme on apprend le ski quand on se situe dans un collège de Haute-Savoie, les 3 collèges du territoire ont souhaité développer des options permettant de découvrir les sports nature : section VTT au collège François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan à Montsauche-les-Settons, section canoë-kayak au collège Paul Barreau de Lormes et section activités de pleine nature au collège Bibracte de Château-Chinon qu'elle soutient financièrement.

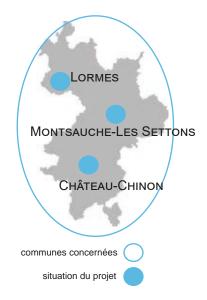
La communauté de communes a également soutenu les jeunes de la section VTT du collège de Montsauche qui se sont rendus et sont arrivés 2^{ème} aux championnats de France VTT scolaire.

CHIFFRES CLÉS



En 2022 14 486 € de subventions en numéraire

46 740 € de subventions en nature







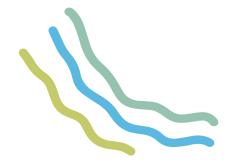
LA CARTE DÉCOUVERTES JEUNES

En 2019, la communauté de communes a lancé l'expérimentation de la carte découvertes jeunes, distribuée gratuitement aux élèves du lycée agricole, du CFPPA, du lycée des Métiers François Mitterrand et de l'Ecole de la 2ème Chance de Château-Chinon.

La carte permettait de bénéficier de réductions chez un ensemble de partenaires pour inciter les étudiants à découvrir, pratiquer ou accéder à des activités dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs et de la vie pratique.

Mise en pause en 2022, une décision doit être prise quant à la pérennité de cette action et une réflexion est à mener notamment sur son articulation avec la carte régionale.

Dans la foulée de cette opération, deux salons des associations et une journée d'intégration ont été organisés en partenariat avec les lycées pour faire découvrir aux nouveaux étudiants la ville ainsi que les activités qui y sont proposées. La CCMSGL a pris en charge l'animation ainsi que les lots pour les gagnants du jeu de piste.



CHIFFRES CLÉS



800 jeunes bénéficiaires de la carte



31 offres partenaires





NAGER DANS LES GRANDS LACS DU MORVAN

Le Morvan possède une richesse considérable : ses stades naturels. Afin de donner les moyens aux enfants, dès leur plus jeune âge, de s'approprier ces Grands Lacs, de vaincre leurs appréhensions et de découvrir les activités de pleine nature disponibles sur leur territoire, la communauté de communes a lancé en 2021 le programme « Apprendre à nager dans les Grands Lacs du Morvan ».

APPRENDRE À NAGER À L'ÉCOLE

Grâce à ce projet, ce sont près de 370 élèves du territoire, principalement en CM1, CM2 et 6ème, qui ont pu bénéficier au mois de juin 2021 de cours de natation dans les lacs des Settons. de Pannecière et à l'étang du Goulot. L'opération ayant rencontré un accueil très favorable auprès des enfants, de leurs parents et des institutions, elle a été renouvelée en 2022 et a profité à 280 enfants du territoire.

La réussite du projet repose sur l'implication des différents partenaires : le Département de la Nièvre, l'Education Nationale, le groupement d'employeurs GE AQUA 58, le comité départemental de natation, les communes, les enseignants, le Camping les Soulins à Corancy, le camping de l'étang du Goulot à Lormes et la Base Activital aux Settons.

EXTENSION DU DISPOSITIF L'ÉTÉ

Dans la continuité de ce programme, et en partenariat avec la Fédération Française de Natation, des sessions gratuites d'apprentissage de la nage de 10 séances à destination des 6-12 ans ont été organisées l'été aux Settons en 2021 et aux Settons et à l'étang du Goulot en 2022.

CHIFFRES CLÉS

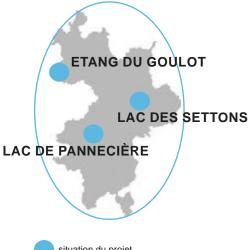


370 enfants ont profité du dispositif en 2021 280 enfants en 2022



Coût du projet en 2021 : 13 173 €

Département : 3 000 €



situation du projet communes concernées



Centre Fra

Alice Pinguet aspire à grandir

FOOTBALL. La Vauzellienne du PSG vise un prêt. PAGE 25



Les Bleus d'affaqu contre l'Allemu

FOOTBALL. La France débute l'Euro ce soir. MGF

lejdc.fr

LE JOURNAL DU CENTRE

MARDI 15 JUN 2021 - 1,10 €



■ SE DÉBROUILLER. 350 écoliers et collégiens du Morvan apprennent à nager dans les eaux des lacs et étangs, des milieux quí, même s'ils vivent à côté, peuvent leur parafire bostiles.

■ SACCOUTUMER. Il existe des différences entre nager dans une piscine et nager en eau libre : quelles sont-elles et comment les jeunes nageurs doivent-lis s'adapter ? reconsas scrauce

PAGES 2 ET 3

Trouver facilement une place à Nevers

Une ado renversée par une voiture

RÉGIONALES

Marie-Guite

Dufay: écologie
et économie



■ DECŒE
Anvis:
la promesse de
vente signée

PROPOS D'UN JOUR

Aventures potagères, impossible de ne pas avoir une pensée, hier, pour Nikila Mandryka, en apprenant la dispartion, à 90 ans, du créateur du Concombre masqué, le premier légume justicier de loule l'histoire de la bande dessinée. On avait découvert cet împrobable héros de l'absurde dans les années 1960, dans le magazine Valilant, puis suitet dans Pit, Pilote, L'Echo des Savanes et Spirou. On avait aussi empranté à l'occasions son célèbre juron : « Bretzel Liquide ! » « Tout finit en purée », prévenait le Grand Patalosseur de cette BD, sans savoir que nous deviendrions lous nous aussi un jour... des Concombres masqués. Il



LUND'







SOCIAL





FINANCEMENT ET COORDINATION DES CENTRES SOCIAUX

La communauté de communes, depuis 2017, a la compétence sociale et jeunesse. Elle a également la charge du portage de la Convention territoriale globale de la CAF et de Grandir en milieu rural, un dispositif de la MSA. Ces structures financent des actions portées par les centres sociaux situés à Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon.

La commission des affaires sociales de la communauté de communes travaille depuis 2020 en partenariat avec les directeurs et directrices des centres sociaux à la création d'un projet social de territoire qui définit les ambitions et valeurs communes défendues par les trois centre sociaux, la communauté de communes et leurs partenaires sociaux.

A travers leurs actions au quotidien, les centres sociaux œuvrent à de nombreux défis :

- Maintenir et renforcer l'attractivité du territoire par le soutien au vivre ensemble, l'aide aux familles, l'égalité des chances et la qualité de vie.
- Apporter une aide aux familles en matière de service de garde, accompagner le développement de l'enfant et accompagner la parentalité.
- Aider les jeunes et les familles à s'ouvrir sur l'extérieur et accompagner l'évolution de la scolarité en écoles supérieures.
- Eduquer à l'environnement et à la biodiversité.
- Accompagner à la citoyenneté active, sensibiliser aux droits et devoirs des habitants et accompagner les démarches administratives.
- Favoriser l'éducation à la santé et inciter les habitants à être acteur de leur santé.
- Accompagner l'arrivée de la dépendance et la fin de vie.

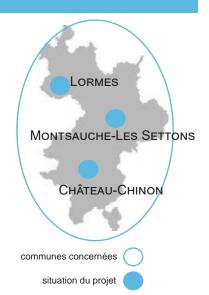




1 projet de territoire social commun à venir



Environ 330 000 € de subventions versées par la communauté de communes aux centres sociaux tous les ans





PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE NIVERNAIS MORVAN

La Mission Locale Nivernais Morvan accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil.

Chaque jeune peut rencontrer un conseiller qui l'accompagne dans la réalisation de son projet, en s'appuyant sur ses compétences et celles des partenaires de la Mission Locale Nivernais Morvan : entreprises, Pôle Emploi, organismes de formation, services sociaux, associations professionnelles de la santé, du logement ...

La garantie jeunes de la Mission Locale propose un accompagnement d'un an pour la mise en œuvre d'un projet (emploi, formation, etc.) et la montée en autonomie.

La plateforme logement de la Mission Locale a vocation à faciliter l'installation et le maintien dans leur logement des jeunes (stagiaires, apprentis, étudiants, jeunes en situation précaire, financière ou familiale, etc.).

La plateforme mobilité de la Mission Locale a vocation à proposer des solutions de transport pour toute personne en situation d'accès à l'emploi ou à la formation.

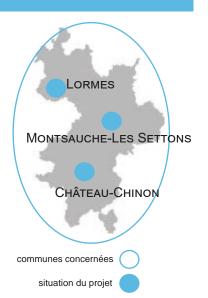
CHIFFRES CLÉS



3 lieux de permanence : Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon



17 390 € d'adhésion annuelle versés par la communauté de communes





AMÉNAGEMENT DU PATIO DU CENTRE SOCIAL DES GRANDS LACS DU MORVAN

Après avoir racheté et totalement réaménagé le bâtiment accueillant le centre social des Grands Lacs du Morvan en 2015 pour un montant de 500 000 €, mis à disposition gratuitement de l'association, la communauté de communes a entrepris d'aménager la cour intérieure attenante aux locaux d'activités du centre social à Montsauche-Les Settons.

En effet, ce dernier ne disposait d'aucun espace extérieur sécurisé permettant aux enfants de jouer dehors.

Le projet a donc consisté à clôturer la cour faisant office de parking et d'espace de stockage pour en faire un espace de jeu agréable. Le patio a été sécurisé, l'espace végétalisé et des jeux pour le jeune public ont été installés.



Montant global des travaux 26 901 €

Autofinancement : 7 901 €

CAF : 12 000 €

Département : 3 000 €



communes concernées



situation du projet







CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE, RELAI PETITE ENFANCE ET ACCUEIL DE LOISIRS **À LORMES**

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, soutenue par ses partenaires, a porté un projet de création d'une micro-crèche et de structures permettant l'accueil de jeunes enfants à Lormes.

Sur les dix dernières années, le territoire de Lormes a accueilli 297 bébés. A cela s'ajoute l'arrivée de nouveaux habitants. En proposant une offre d'accueil de la petite enfance de qualité, ce projet permettra de favoriser la natalité sur le secteur et l'installation de jeunes couples sur le territoire.

Pour assurer une offre d'accueil suffisante, une microcrèche pouvant accueillir une dizaine d'enfants a été créée. Afin de favoriser la mise en place de projets collectifs, une partie du projet est dédiée à la création d'un Relai petite enfance. Enfin, une Cité des enfants modernisée vient compléter ce projet.



Autofinancement : 265 380€

Europe : 231 120 € CAF 173 000€ Etat: 157 064 €

Région : 125 000 € SIEEEN : 50 000 € MSA: 20 000 €







Participation financière au projet TZCLD

Territoires Zéro Chômeur Longue Durée est une démarche de lutte contre le chômage de longue durée lancée par le mouvement ATD Quart Monde.

En 2018, de nombreux partenaires travaillent à l'expérimentation du projet TZCLD.

Les élus du Pays Nivernais Morvan ont formulé le souhait de pouvoir participer à cette démarche, et proposer la création de comités locaux, un par territoire.

Les territoires de Lormes et de Château-Chinon se sont engagés dans cette démarche. Afin d'accompagner ces comités locaux, le Pays a recruté un chef de projet en charge de la coordination de cette démarche.

Des financements à hauteur de 80% ont été sollicités par le Pays pour 3 ans. L'autofinancement de 20% a été réparti entre les communautés de communes engagées. La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a contribué à hauteur de 595 € pour 2018, 3 569 € pour l'année 2019 et 3 569 € pour l'année 2020.

La commune de Lormes a été labellisée «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée» et a signé une convention avec l'Etat, le Département de la Nièvre, Pôle Emploi et le Pays Nivernais Morvan le 30 septembre 2022. Les 11 premiers Contrats de travail à Durée Indéterminée ont été signés le 28 octobre 2022.





Participation financière de la CCMSGL : 7 733 €



1 territoire labellisé : Lormes 1 Entreprise à But d'Emploi créée







LE CHANTIER D'INSERTION

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs assume la gestion d'un chantier d'insertion, auparavant géré par le Parc naturel régional du Morvan.

Le chantier d'insertion est un service de la communauté de communes qui recrute, emploie et accompagne dans leur retour au monde du travail des personnes en difficulté professionnelle et/ou sociale.

Il intervient sur tout le territoire, à la demande des communes, de la communauté de communes ou de structures privées pour différents types de travaux : entretien des espaces naturels (circuits de randonnées, berges des lacs et rivières, sites touristiques, etc.), bûcheronnage, restauration du petit patrimoine bâti (murets, lavoirs, fontaines, etc.), petits travaux de rénovation (peinture, papier-peint, carrelage, etc.) ou encore installation de manifestations publiques.

Les agents embauchés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) sont encadrés par les chefs d'équipes et un accompagnateur référent. Des formations spécifiques leurs sont proposées, ainsi que des périodes de stages. En parallèle, ils bénéficient d'un accompagnement particulier pour la réalisation et/ou l'apprentissage des démarches de la vie courante en vue de la concrétisation de leur projet de vie professionnelle.

Le chantier rencontre des difficultés de recrutement depuis fin 2021 et souhaite promouvoir son activité encore trop méconnue. Les métiers proposés s'adressent à des hommes et à des femmes qui souhaitent rebondir, se reconvertir, se renforcer d'une expérience professionnelle de qualité et humaine très positive.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS

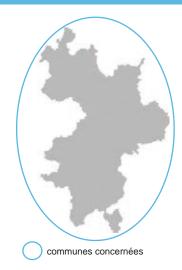
ENTRE 2018 ET AOÛT 2022



51 agents accueillis



50 % ont retrouvé un emploi ou intégré une formation après la sortie









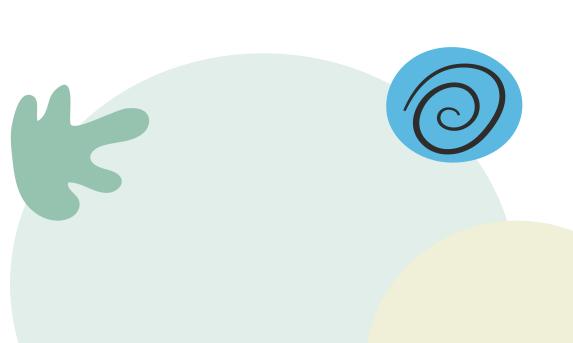
Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020







SANTÉ





UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA SANTÉ DANS LE BAZOIS-MORVAN

LES ACTEURS DU TERRITOIRE S'ASSOCIENT POUR LA SANTÉ DANS LE MORVAN

En 2021, les professionnels de santé de Château-Chinon, Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert avec le soutien des communautés de communes Bazois Loire Morvan et Morvan Sommets et Grands Lacs, se sont réunis pour créer l'Association ASEMO (pour l'Avenir de la Santé dans le Morvan).

Cette association a notamment pour but d'animer le projet de santé du territoire, avec pour objectif de coordonner les soins afin d'améliorer le parcours patient, mais également d'attirer de nouveaux professionnels de santé, notamment en travaillant sur l'accueil des internes.

Avant de fêter sa première année, l'association ASEMO a vu se concrétiser l'un de ses projets, puisqu'elle s'est associée à l'Association des Jeunes Médecins Généralistes de Bourgogne et à la mairie de Moulins-Engilbert pour la création du premier internat rural en Santé.

EN JANVIER 2021, CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ MULTISITES

En 2021, 18 professionnels de santé, dont 3 médecins généralistes situés à Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert se sont regroupés au sein d'une SISA (Structure Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) multisites afin d'impliquer tous les acteurs dans la structuration, la consolidation et l'amélioration de l'offre de soins et de formation du territoire.

Au-delà d'une fusion administrative, la maison de santé multisites représente une grande avancée dans la prise en charge des patients qui bénéficient désormais du partage des dossiers entre les différents praticiens (ils pourront par exemple consulter un autre médecin en cas d'absence de leur médecin traitant). Un numéro de téléphone unique permettra de joindre les professionnels de chaque site.

Cette nouvelle organisation contribue également à améliorer les conditions d'exercice des médecins qui bénéficieront d'une organisation en réseau qui leur permet notamment d'organiser les gardes du samedi. L'objectif est aussi, par le recrutement d'assistants médicaux, de dégager du temps médical de façon à diminuer significativement le nombre de patients sans médecin traitant.



Ce projet est soutenu par l'Agence Régionale de Santé, la sous-préfecture et la CPAM.

Le cœur d'action du regroupement est aussi la prévention. D'ores et déjà, des consultations en dermatologie et rhumatologie sont en place grâce à la télé-expertise qui met en relation les médecins avec les spécialistes. Prochainement, cardiologie et psychiatrie viendront compléter la liste.

L'implication des pharmaciens est aussi une réelle plusvalue dans le suivi des traitements et dans les bonnes pratiques de délivrance. Ils participent aussi activement aux contenus des séminaires de formation.

Au final, c'est toute la prise en charge des patients qui est repensée pour l'améliorer en attendant la venue de nouveaux arrivants.

CRÉATION D'UNE MAISON DES INTERNES

L'association ASEMO et l'Association des Jeunes Médecins Généralistes de Bourgogne, soutenues par la commune de Moulins-Engilbert et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont créé une maison des internes qui accueille depuis le mois de novembre 2021 les internes en médecine et autres étudiants en santé du territoire.

Ce lieu, situé à Moulins-Engilbert dans un bâtiment communal, propose aux internes en médecine et autres étudiants en santé en stage sur tout le Morvan et le Bazois, des hébergements à faible coût. Il dispose de salles de travail, qui permettent notamment d'accueillir un mardi sur deux des professionnels de santé proposant des séminaires et des échanges de pratiques à destination des étudiants et de tous les professionnels qui le désirent sur des thématiques variées (soins palliatifs, thrombose, dermato, pharmaco, pratiques infirmières etc.).

Ce projet a reçu de nombreux soutiens des élus et collectivités locales, des professionnels de santé du territoire, de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, de la CPAM, mais également des entreprises et des habitants qui ont été nombreux à contribuer notamment à l'ameublement de la maison par des dons ou des réductions significatives.

En proposant aux étudiants en santé et internes une solution de logement, associée à un parcours de formation qualitatif, les acteurs de la Santé dans le Morvan et le Bazois ont créé le 1^{er} internat rural du département. Ils font le pari qu'un environnement attractif, qualitatif et sécurisant, attirera les professionnels de santé sur le territoire et pourquoi pas, leur donnera envie de s'y installer.

CHIFFRES CLÉS





18 professionnels de santé engagés dans la SISA



4 internes en médecine accueillis en 6 mois dans la maison des internes



2 cours par mois en moyenne, dispensés par des spécialistes bénévoles qui apportent une réelle plus-value à la formation des internes





GESTION DES MAISONS DE SANTÉ DE LORMES ET CHÂTEAU-CHINON

Lutter pour la santé et contre l'isolement est un prérequis au développement du territoire. L'accès aux soins est par ailleurs l'un des axes prioritaires du projet de territoire.

Pour attirer des professionnels de santé, le territoire doit se munir d'outils modernes et attractifs. La communauté de communes a ainsi créé et gère les maisons de santé de Lormes et Château-Chinon.

Les maisons de santé de Montsauche-Les Settons restent gérées par la municipalité, à sa demande.

OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ DE LORMES EN 2018

En septembre 2018, a été inaugurée la maison de santé de Lormes qui venait compléter l'offre de la commune également équipée d'un hôpital ayant fait l'objet de travaux de rénovation en 2018.

La maison de santé de Lormes est le fruit d'un long travail de partenariat, notamment avec le Pays Nivernais Morvan et les professionnels de santé, qui s'est avéré payant.

En 2023, elle fera l'objet d'un agrandissement pour attirer plus de professionnels de santé.

La maison de santé de Château-Chinon fera, quant à elle l'objet de quelques travaux de rafraîchissement.



Gestion des maisons de santé de Château-Chinon et Lormes

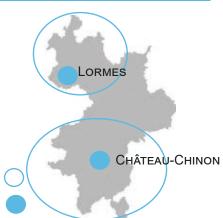
INVESTISSEMENT Maison de santé de lormes

Inauguration septembre 2018



Budget total:
802 312 €
Etat: 466 600 €
Europe: 70 000 €
Région: 100 000 €
Communauté de communes

: 165 712 €



communes concernées situation du projet



RECHERCHE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La communauté de communes, à l'image de tous les territoires ruraux, fait face à une problématique importante : le recrutement des professionnels de santé. De nombreuses démarches ont été entreprises pour inciter à l'installation de jeunes médecins : création de maisons de santé à Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon, aides à la formation, séjours découverte du territoire, aides au logement, rémunérations garanties, etc.

Depuis 2017, la communauté de communes passe des contrats avec différents chasseurs de tête en partenariat avec le Pays Nivernais Morvan et le Département de la Nièvre. Grâce à ces contrats, deux dentistes et un médecin se sont installés à Lormes et un kinésithérapeute à Château-Chinon.

Pour attirer des professionnels de santé, la communauté de communes publie également des annonces dans des magazines spécialisés (magazine « jeunes MG » de janvier 2021, site internet « Réseau Pro Santé ») ou sur des sites généralistes (Le bon coin).

En novembre 2021, l'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes en Médecine Générale a tenu son conseil d'administration dans le Morvan, entre Arleuf, Château-Chinon et Bibracte. Cet évènement a été soutenu financièrement par la communauté de communes et l'office de tourisme a proposé des activités aux internes pour leur faire découvrir le territoire, en partenariat avec l'association Morvan Oxygène.

La communauté de communes soutient également les professionnels de santé du territoire en alertant inlassablement les autorités sanitaires et en faisant remonter les dysfonctionnements pour que les habitants puissent bénéficier de services médicaux en quantité et qualité suffisantes et pour que le personnel de santé évolue dans un environnement professionnel sain.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



4 professionnels de santé installés grâce aux chasseurs de tête



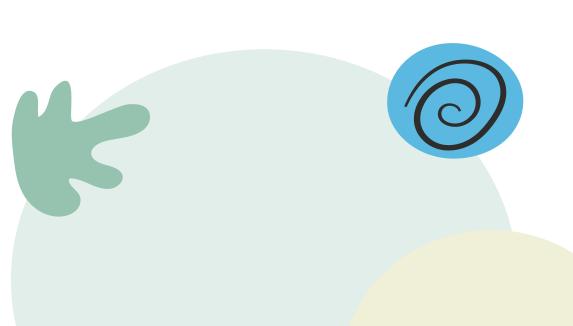
communes concernées







MOBILITÉ



_ 91 ____



LE TRANSPORT SCOLAIRE

La Région Bourgogne Franche-Comté fixe le règlement des transports scolaires sur le territoire et délègue à la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs l'organisation des circuits de ramassage, les demandes de création de points d'arrêt et la transmission des inscriptions pour les secteurs de Lormes et de Montsauche-Les Settons.

Ainsi, sur les secteurs concernés de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, ce sont 256 enfants qui empruntent quotidiennement l'un des 18 bus pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Entre 2019 et 2021, certains dysfonctionnements dans la gestion du service ont été rapportés par un petit nombre de familles. En cause, un règlement pas toujours adapté aux territoires ruraux. En effet, le règlement de la Région interdit la création d'un nouveau point de montée à moins de 2km d'un point existant. Si cela est compréhensible en zone urbaine, ce règlement est inadapté en milieu rural. Des discussions se sont engagées avec la Région Bourgogne Franche-Comté pour répondre à cette problématique. Si la quasi-totalité des difficultés rencontrées par les familles ont été résolues, des points de blocages subsistent.

Une réflexion est menée pour résoudre ces difficultés, en partenariat avec le Pays Nivernais Morvan et le Conseil départemental de la Nièvre.

CHIFFRES CLÉS

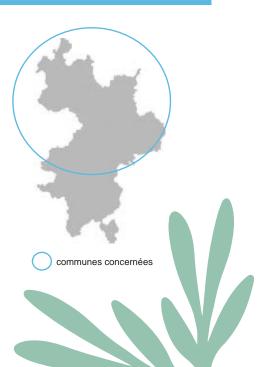
Sur les secteurs concernés en 2021, le transport scolaire représente :



18 bus



256 enfants





TRANSPORT À LA DEMANDE CHÂTEAU-CHINON 06 47 14 37 61 VALABLE À COMPTER DU 1º AVRIL 2019 TAD 562 MISSION RÉGULIÈRE

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Dans le cadre d'une convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est chargée de l'organisation et de la gestion du transport à la demande sur son territoire.

Le transport à la demande est un transport collectif en petits véhicules. Le conducteur vient chercher l'usager à son domicile pour l'emmener dans le bourg le plus proche, que ce soit pour un rendez-vous médical, des loisirs, achats, démarches administratives...

Ce dispositif est ouvert à tous les habitants, sans condition d'âge ni de revenu. Le prix du trajet est fixé à 1.50 € soit 3 € pour un aller-retour.

Chaque commune est concernée par au moins l'une des lignes du territoire qui desservent respectivement Château-Chinon, Lormes, Saulieu et Saint-Saulge (uniquement pour Lormes).

CHIFFRES CLÉS EN 2021 :

575 billets AR pour Château-Chinon



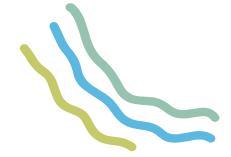
287 billets AR pour Saulieu

202 billets AR pour Lormes



1064 voyages sur ces 3 lignes



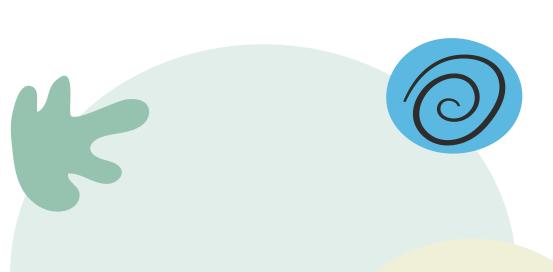








ASSAINISSEMENT & GESTION DES DÉCHETS





LA GESTION DES DÉCHETS

LE SERVICE

Le service de gestion des déchets ménagers assure la collecte des déchets ultimes, des roses et des biodéchets en porte-à-porte sur l'ensemble des 34 communes puis l'achemine vers des quais de transfert en vue du traitement.

Les collectes s'effectuent sur des parcours de 50 à 190 km, chaque équipe desservant de 300 à 350 foyers par tournée. En parallèle, les trois déchetteries sont à la disposition des particuliers et professionnels. Elles sont destinées à la collecte des déchets encombrants ou spéciaux. Un service d'enlèvement des cartons est également proposé aux professionnels.

Le coût global du service est plus élevé que dans les zones urbaines. Avec peu d'habitants au km² et des parcours plus longs, notre territoire rural souffre de surcoûts importants notamment dus aux dépenses de carburant.

CHANGEMENT DES CONSIGNES DE TRI EN 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les consignes de tri ont évolué dans tout le département de la Nièvre. Une large communication a été entreprise par la collectivité. Si une majorité d'habitants a bien intégré les consignes, une petite partie de la population reste réfractaire au changement. Les refus de tri ont donc augmenté sur la période, un phénomène agravé par l'arrivée des résidents secondaires et touristes pendant l'été.

Les erreurs de tri représentent un surcoût important pour la collectivité. De plus, les organismes qui traitent les déchets durcissent leurs règles et n'hésitent plus à renvoyer les déchets mal triés à la collectivité. Il s'avère donc nécessaire de continuer à sensibiliser les différents publics au tri.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



8 camions de collecte



143 228 kms parcourus en 2021



3 déchetteries



100 000 € par an : c'est le coût des sacs distribués par la collectivité



225% : c'est le surcoût engendré par les erreurs de tri

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ET EXPÉRIMENTATION

Depuis de nombreuses années, l'ONF et de plus en plus de collectivités en zone touristique suppriment l'ensemble des « poubelles publiques » en incitant les visiteurs à emporter leurs déchets avec eux. Les retours de ces collectivités et de l'ONF sont positifs et depuis cette mise en place, une baisse des dépôts sauvages est constatée.

En 2022, ce dispositif a été expérimenté à Pannecière où les poubelles publiques ont été supprimées. Si les panneaux étaient un peu trop discrets, l'expérience a toutefois été positive. Les élus ont donc décidé d'étendre l'expérience, en améliorant le dispositif. L'ensemble des lieux touristiques de la communauté de communes sera concerné en 2023. Des actions de communication adéquates seront menées en amont auprès des professionnels et sur site pour les visiteurs.

SUPPRESSION DES POINTS DE REGROUPEMENT

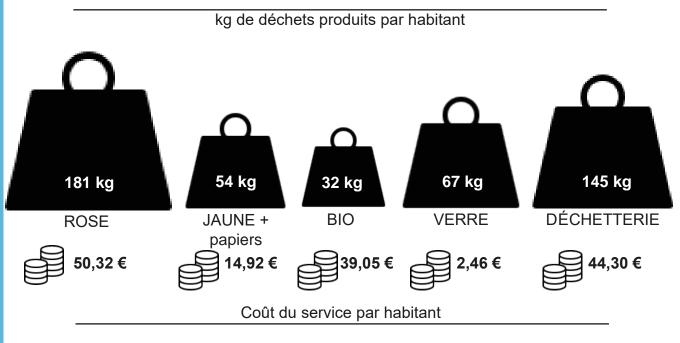
Majoritairement, les usagers collectés individuellement en porte-à-porte respectent bien les consignes de tri. En revanche, les points de regroupement font l'objet, au quotidien, de dépôts sauvages et de non-respect des consignes de tri. Ils sont utilisés par les visiteurs mais également par les habitants (dépôts de sacs jaunes et roses mal triés) alors même que la plupart ont un service de collecte en porte-à-porte.

Régulièrement, des sacs sont déposés à côté des points de regroupement, donnant l'impression qu'ils débordent alors que les conteneurs ne sont pas pleins.

Ces points de regroupement sont très nombreux et ne correspondent pas, pour la plupart du temps, à des lieux touristiques ou à des lieux ne permettant pas la circulation du véhicule et donc la collecte en porte-à-porte.

Pour lutter contre ce phénomène, l'ensemble des points de regroupements, à l'exception des points où le camion de collecte ne peut circuler seront progressivement supprimés en 2023. Pour ces points à conserver, un système de fermeture des conteneurs sera installé et une clé sera remise aux seuls habitants n'étant pas desservis par le porte-à-porte.

Chaque suppression fera l'objet d'une discussion avec la mairie concernée et une information sera transmise aux habitants dont les sacs ne sont pas collectés en porte-à-porte.



UN SERVICE DÉCHETS MOTIVÉ ET QUI TEND À SE RENFORCER

Comme l'ensemble des secteurs liés au transport en France, la communauté de communes fait face à des problèmes de recrutement en ce qui concerne les chauffeurs de collecte. Des solutions ont été trouvées pour pallier ces difficultés.

UNE ÉQUIPE DE COLLECTE MOTIVÉE ET ENGAGÉE

Pour assurer l'ensemble des collectes lors de l'été 2022, période au cours de laquelle les tournées sont renforcées, les agents de collecte n'ont pas hésité à réaliser de nombreuses heures supplémentaires.

Egalement, le taux d'absentéisme des agents du service est bien en-dessous des moyennes nationales. Un grand merci à eux pour leur engagement !

LE PERMIS POIDS LOURD FINANCÉ PAR LA COLLECTIVITÉ

Pour pallier les difficultés de recrutement des chauffeurs, il a été proposé aux ripeurs et agents de déchetterie de passer le permis Poids Lourd et la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire pour la collecte des déchets) sur leurs heures de travail et aux frais de la collectivité contre l'engagement de rester 5 ans au service de la communauté de communes. Ainsi, 2 agents ont obtenu ces diplômes en 2022 et 2 autres s'engagent dans cette formation en 2023 pour venir renforcer l'équipe de chauffeurs.

CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE CONSEILLER DÉCHETS

Afin de renforcer le travail de pédagogie auprès des habitants, résidents secondaires, touristes, entreprises, écoles ou autre structure collective, les élus ont souhaité créer un second poste de conseiller déchets. La collectivité est donc dotée depuis début janvier 2023 de deux conseillères déchets qui renseignent notamment les différents usagers du service au téléphone, par mail ou sur rendez-vous à domicile sur les différentes consignes de tri.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



2 permis Poids Lourd financés



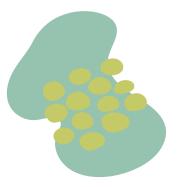
25 agents



Entre janvier et juillet 2022 : 831 appels au service déchets. Les non-collectes, suite à une erreur des équipes, ne représentent que 5% des appels.









LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, via le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les habitants dans la réhabilitation de leur système d'assainissement individuel.

L'agent en charge du SPANC a trois missions principales :

- Il a une mission de conseil auprès des habitants du territoire sur les questions relatives à l'assainissement;
- Il effectue les contrôles des systèmes d'assainissement individuels, obligatoires lors de la vente d'un bien immobilier ;
- Il accompagne et conseille les usagers qui souhaitent effectuer des travaux de réhabilitation de leur installation, il réceptionne les travaux et délivre par la suite un certificat de conformité.

Depuis 2017, l'activité du service est en constante augmentation sur l'ensemble de ses missions avec une charge de travail augmentée de près de 25% entre 2020 et 2021.

UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION GROUPÉE

Le service SPANC a lancé en mars 2019 une opération groupée de réhabilitation, initiée en 2016 avec l'appui du Parc naturel régional du Morvan.

Le programme, qui s'est étendu sur tout ou partie des communes d'Empury, Saint-Martin-du-Puy, Marigny-l'Eglise et Dun-les-Places, a permis à 107 propriétaires volontaires d'effectuer des travaux de réhabilitation de leur système d'assainissement.

La communauté de communes a sollicité en leur nom des subventions auprès de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie pour un montant total de 653 780 € (environ 60 % du coût de l"opération, le reste étant à la charge des propriétaires). Cette initiative pourrait être renouvelée si l'Agence de l'Eau débloquait de nouveaux crédits pour de telles opérations.

MISSION RÉGULIÈRE

CHIFFRES CLÉS



Nombre de contrôles / an

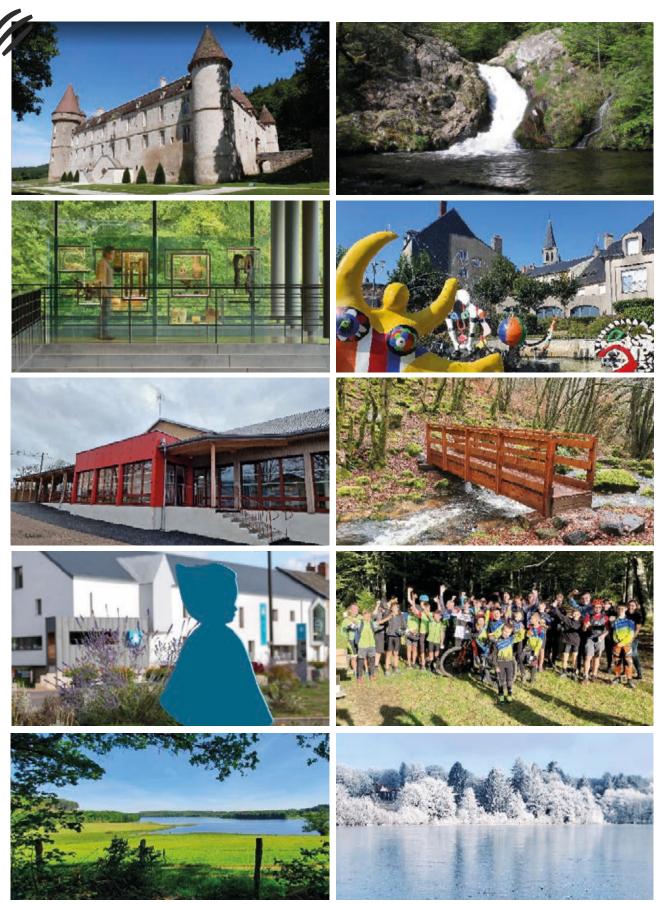
2017:120 2018:131 2019:234 2020:288 2021:354



Nombre de réhabilitations / an

2017:12 2019:32 2020:40 2021:65





Directeur de la publication : René BLANCHOT
Rédaction : services communication et direction
Edition : janvier 2023
Impression en 800 exemplaires : CIA Graphic, 58320 Pougues-les-Eaux
Photos : Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs et Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs, Freepik, Icons8
Photo de couverture : Jean-Luc Pillard - Atelier58
Ne pas jeter sur la voie publique